

RAVIE

Revue
Africaine
Veille
Intelligence
Economique



N° 0004 ■ HORS SÉRIE ■ SEPTEMBRE 2020 ■ OFFERT PAR LE CAVIE

HOME : CAVIE-ACCI.ORG



3^e Journée
africaine de
l'intelligence
économique

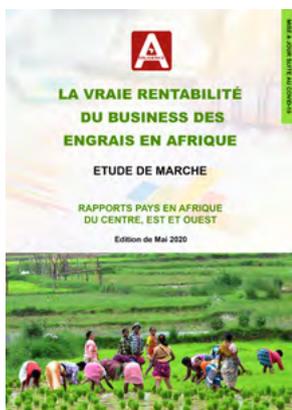
**AUDIT DES TRAJECTOIRES AFRICAINES:
DU COMMERCE TRIANGULAIRE
À GEORGE FLOYD**



ÉTUDES DE MARCHÉ EN AFRIQUE

Production - Vente - Achat - Formation

65 études mises à jour suite à la Covid-19

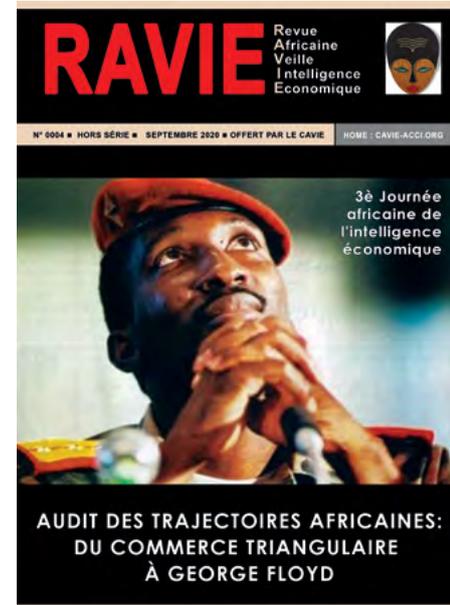


En savoir plus sur www.africadiligence.com



SOMMAIRE

- 4** Editorial : Devoir et courage d'une autocritique sans concession
Guy GWETH
- 6** Ressentir la nécessité, dans l'urgence, du rassemblement
Pierre Michel NGUIMBI
- 8** L'Africain devra conserver son état d'esprit combatif et résilient, agile et dynamique
Murielle DEGBEY-MOULIOM
- 12** Il est indispensable que les Africains se réapproprient totalement leur histoire et leur présent.
Ngabo Seli MBOGO
- 15** Relations économiques internationales, linéaments, mutations et permutations africaines
Pascal TOUOYEM
- 20** **SISA** : rendez-vous au Sommet de l'intelligence stratégique en Afrique
- 21** **FIEF** : intelligence territoriale et diplomatie au profit des collectivités francophones
- 22** L'apport des Africains aux religions depuis le commerce triangulaire
Jacques ATEBA et Honoré ABRAHAM
- 27** Trajectoire entrepreneuriale des Africains depuis le commerce triangulaire
Cathye MOUKOKO et Alexis Roméo YEGNON
- 33** Audit de 500 ans d'économie africaine
Madina TOURE
- 37** **DBWM** : bienvenue au 1er forum Doing Business With Mauritius
- 38** Reprogrammation du Salon Africain des Partenariats d'Affaires qualifiés
- 39** Audit des trajectoires financières africaines
Hugues MINKO et Clément SIM
- 43** Principales contributions africaines à l'essor des technologies depuis 500 ans
Espoir DOSSAH et Gilles KOUNOU
- 47** Audit des trajectoires migratoires africaines
Iqbal Ahmed KHAN et Jean-Michel DURAND
- 51** Apports des Africains à la protection de l'environnement depuis le commerce triangulaire
Cécile THIAKANE & Joëlle SOW
- 56** Audit de 500 ans de droits humains en Afrique
Pauliane BOUM et Ladouce KAMDEM
- 60** Arts et culture : audit des apports de l'Afrique à l'humanité
Samson AGBEVUDO & Beaugrain DOUMONGUE
- 65** Audit des trajectoires sportives africaines
Mamadou Lamine DIATTA et Christian NYOMBAYIRE



EQUIPE DE PRODUCTION

CONSEILS EDITORIAUX
MBENGUE ABABACAR
MARSHALL Linda

DIRECTEUR DE PUBLICATION
GWETH Guy

REDACTEUR EN CHEF
GWETH Guy

REDACTEUR EN CHEF AD.
DOUMONGUE Beaugrain

REDACTEURS
ABRAHAM Honoré
AGBEVUDO Samson
ATEBA Jacques
BOUM Pauliane
DEGBEY-MOULIOM Murielle
DOSSAH Espoir
DURAND Jean-Michel
KAMDEM Ladouce
KHAN Iqbal Ahmed
KOUNOU Gilles
MBOGO Ngabo Seli
MINKO Hugues
MOUKOKO Cathye
NGUIMBI Pierre Michel
SIM Clément
SOW Joëlle
THIAKANE Cécile
TOUOYEM Pascal
TOURE Madina
YEGNON Alexis Roméo

CONCEPTION
DJOU Eliane

DIFFUSION
NOUSSI Amen
ATEBA Claude

© CAVIE2020

EDITORIAL

Devoir et courage d'une autocritique sans concession



Quelle idée que celle d'auditer 500 ans d'histoire d'un continent qui a produit peu d'écrits connus ! Alors que la tragique disparition de George FLOYD défrayait la chronique, le Centre Africain de Veille et d'Intelligence Economique (CAVIE) s'est senti le devoir de comprendre et le courage d'entreprendre. Comprendre pourquoi, aux quatre coins du monde, les Africains semblaient si mal aimés. Entreprendre une évaluation sans concession de la participation africaine à la construction du monde qui se présente à nous.

Ce hors-série rend compte, autant que possible, des contributions présentées lors de la 3ème édition des Journées Africaines de l'Intelligence Economique (JAIE). Entièrement en ligne, elle a été animée par 33 intervenants de 15 pays. Si le présent s'est imposé pour établir les responsabilités et générer les idées d'amélioration, l'inévitable question de l'esclavage et de la traite négrière a été décisive pour distinguer les causes passées des conséquences actuelles.

A la fin 2017, les Nations Unies dénombraient près de 45 millions d'esclaves dans le monde. Grosso modo, l'ONU en comptait 18 millions en Inde, 3 millions en Chine, 2 millions au Pakistan, 1 million en Corée du Nord, 92 000 en Arabie Saoudite et 800 000 en RD Congo. A la même période, le monde découvrait, horrifié, les trai-

tements inhumains, cruels et dégradants dont étaient victimes les migrants africains en Libye. L'esclavage reste une question d'actualité.

Le 17 juin 2020, les députés européens ont reconnu, par 493 voix pour, 104 contre, et 67 abstentions, que la traite des esclaves est « un crime contre l'humanité ». Le même jour, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a adopté, à l'unanimité, une résolution condamnant le racisme systémique et les violences policières. 19 ans plus tôt, l'ONU avait rangé ce « nazisme avant Hitler » - comme le désigna Aimé Césaire - au registre des crimes contre l'humanité.

Parmi les combats pour y parvenir, le panafricanisme vit le jour et foisonna dans la diaspora. Encore aujourd'hui, des militants de ce que l'Union africaine nomme « sixième région » continuent de lutter pour une Afrique fédérée et unie comme le montre la contribution de Annie MUTAMBA et Junior BINAM. Dans cette dynamique, Beaugrain DOUMONGUE et Samson AGBEDUVO rappellent à quel point les panafricanistes ont peuplé les arts et la culture de l'humanité.

Au plan économique, le constat de la communauté africaine de l'intelligence économique est sans appel : une partie du monde industrialisé est bâti sur la traite transatlantique des Noirs

et l'esclavage qui s'en suivit. Sous les dalles des monuments, gisent au propre, comme au figuré, des corps d'Africains pris pour de la chair à canon ou des biens économiques utiles, peu coûteux et corvéables à souhait. Presqu'autant que leurs ressources naturelles dont le marché rend compte de l'exploitation dans la contribution de Madina TOURE.

Parmi les conséquences de cette exploitation et leur complexification par les acteurs de la postcolonie, Me Pauline BOUM et Me Ladouce KAMDEM nous convient à refaire le chemin des batailles menées au profit des droits humains. Les activistes Cécile THIAKANE et Joëlle SOW nous invitent à faire le même voyage sur le terrain de l'environnement. Le tableau urbain ici est d'autant plus saisissant qu'en 2025, près de 800 millions d'Africains vivront dans les villes.

Au plan psychologique, les conséquences sont dévastatrices, documentées par la perception négative de l'Afrique et des Africains par les autres et par eux-mêmes. Le propos de l'ancien ministre tchadien Ngabo Seli MBOGO, dans sa contribution à la rubrique « Etre Africain et gagner au XXI^e siècle » tend pourtant à montrer que cette situation évolue plutôt positivement. La même dynamique est relevée dans l'effervescence des technologies de l'information par Espoir DOSSAH et Gilles KOUNOU où l'Afrique réalise des sauts quantiques.

Un autre son de cloche qui nous parvient des trajectoires géopolitiques. Ici, sans ressasser les défaites, Dr Pascal TOUOYEM souligne les nouveaux enjeux auxquels l'Afrique est confrontée. Idem sur le plan spirituel. Nous avons perdu la souveraineté de nos langues, de nos ressources, de nos identités et quelques fois de nos croyances, d'après les analystes du CAVIE. Dans leur contribution sur les trajectoires religieuses africaines, Dr Jacques ATEBA et Dr Abraham HONORE parlent à ce propos d'une « responsabilité karmique » à assumer.

Pour conclure, le débat « Etre Africain et gagner au XXI^e siècle » animé par Marie Roger BILOA, entourée de Murielle DEGBEY MOULIOM, Imen BEN JEMIA, Ngabo Seli MBOGO et Pierre-Michel NGUIMBI a démontré que le présent de l'Afrique, après 500 ans, n'a plus d'excuse. Dans ce contexte, et face aux défis actuels, sensibilisation, formation et accompagnement constituent la triple mission que les intervenants renouvellent au Centre africain de veille et d'Intelligence économique à l'occasion de son cinquième anniversaire.

Guy GWETH

Président du CAVIE

guy-gweth.com

Guy GWETH est président du Centre Africain de Veille et d'Intelligence Economique (CAVIE). Fondateur de Knowdys Consulting Group, il est responsable du programme « Doing Business in Africa » à Centrale Supélec depuis 2012. Il compte une trentaine de firmes multinationales parmi ses références en veille, intelligence économique, due diligence et lobbying.

Espace PME

Financial Afrik et **AFRICSEARCH**

<https://www.financialafrik.com/category/espace-pme/>

Ressentir la nécessité, dans l'urgence, du rassemblement

Pierre-Michel NGUIMBI

Les Africains gagneraient à revisiter le projet qui avait autrefois mobilisé la pensée des Pères de son indépendance, les fondateurs de l'Unité africaine, l'ancêtre de notre Union Africaine. Comme eux, ils devraient ressentir la nécessité, dans l'urgence, du rassemblement d'une Afrique plus sensible et proactive au mouvement d'accélération des échanges dans le monde et de la formation des grands espaces économiques.

A bas les divisions, l'Unité nous appelle

Pour mieux tirer profit de ce phénomène depuis appelé mondialisation, le Groupe d'Expertise sur les Réformes Institutionnelles en Afrique (GERIA) invite l'élite intellectuelle, les gouvernants des organismes publics et privés ainsi que ceux de la société civile africaine à se retrouver, pour mettre leurs talents et leur bonne volonté au service de la construction et de la renaissance de l'Afrique.

L'Afrique, ne peut rien donner qui vaille, dans la dispersion. Il s'agit là pour notre continent, d'un problème de survie. Se mettre au top, ou disparaître, avalé par les plus forts. Et pour y arriver, l'unité et l'union sont indispensables. Les Romains disaient dans leur haute sagesse : « vae soli », malheur à celui qui est seul. Nous sommes, en effet, entrés dans

des temps où seuls les gros contingents l'emportent. Les petits contingents, faibles de ce fait, sont très vite grugés.

L'Afrique ne réussira pas à relever les défis de demain, si elle ne se présente pas en rangs serrés pour construire enfin, de manière résolue, un avenir prospère, pacifique et radieux. Si nous nous retournons vers notre passé, et déjà vers notre présent, nous nous rendons compte qu'il est lourd, le tribut que nous avons payé, et que nous continuons à payer en raison notamment, de nos divisions suicidaires et de nos paradoxes comportementaux.

Ce sont : sur le plan économique, le sous-développement ; sur le plan des relations humaines, inter et extra-communautaires, les tensions et les conflits armés. Il y a ainsi urgence à réfléchir sur les différences culturelles toujours



source de conflits ; sur le plan culturel, de l'éducation et de la formation qualifiante qui conditionnent le développement et le progrès, sur l'absence d'espaces et d'institutions compétitifs où se forgent les instruments de conquête de la nature, la nature de l'Homme africain aussi bien.

Il va de soi que pour relever tant de défis, pour frapper avec plus d'optimisme aux portes du futur, il nous faut nous armer de ces vertus qui fondent les grandes Nations et les civilisations brillantes : la puissance et la hauteur du rêve, et l'audace du poète antique qui disait : « je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger et ne me fait peur ». Comme le

poète, l'Afrique doit s'armer de vaillance et d'audace pour aller jusqu'aux limites du possible. Avec cela, un minimum d'éthique, de probité morale et intellectuelle sans lesquelles, nos appétits gloutons auront vite repris le dessus.

Des défis, certes, mais d'abord le capital humain

Le GERIA semble avoir pris la mesure des défis à relever, en participant à la mobilisation de plusieurs intellectuels autour des problématiques de l'heure et d'avenir pour l'Afrique. C'est aussi ici que la femme africaine dont les mérites restent encore trop souvent sous-estimés, devrait trouver une place, une écoute et une expression à la hauteur de son intelligence, de sa pertinence, de sa justesse, de sa

sensibilité et pourquoi pas, de la noblesse de sa pensée et de ses choix étouffés.

Et puisqu'il est question de mettre en marche un processus de changement systémique et mental de tant d'Afriques culturelles – différenciées, les historiens, les anthropologues, les sociologues, les politologues, les diplomates, les spécialistes du numérique, de la psychologie sociale, bref, les spécialistes des sciences sociales et humaines sont invités à mettre à contribution leurs expertises et leurs expériences.

Par conséquent, les Africains et singulièrement les gouvernants, doivent intérioriser et maîtriser la géostratégie et les outils de veille dans presque tous les secteurs de développement de nos pays sans ja-

mais oublier que seuls, les intérêts et les rapports de force sont à la base des relations humaines et des Etats.

L'intégration de l'Afrique est impensable sans la garantie d'un soubassement culturel solide et la mise en perspective de l'héritage de son patrimoine spirituel. L'Afrique ne se bâtira pas sans émerveillement, sans sensibilité, ni réactivité, ni redevabilité, sans passion pour le travail fondateur, sans unité ni fraternité, sans justice ni vertus, sans ouverture à la pensée, à la recherche, à l'histoire, aux sciences et technologies.

En définitive, l'Afrique doit prioritairement investir dans le capital humain pour parier sur l'avenir.

Pierre-Michel NGUIMBI est le Président Exécutif du Groupe d'Expertise sur les Réformes Institutionnelles en Afrique (GERIA). Ingénieur informaticien et architecte des systèmes d'informations de profession, il dirige actuellement la veille économique au Conseil National de Sécurité du Congo – Brazzaville. Plusieurs fois ministre et ancien ambassadeur notamment en France, Vatican, UNESCO, Israël et au Sénégal, il a aussi été Conseiller spécial du chef de l'Etat congolais, Haut-commissaire aux postes et télécommunications, plusieurs fois élu député à l'Assemblée Nationale congolaise. Il est par ailleurs, promoteur d'une société de transport terrestre et d'une radio – télévision locale au Congo Brazzaville.



GERIA

GRUPE D'EXPERTISE SUR LES RÉFORMES
INSTITUTIONNELLES EN AFRIQUE

www.geria.org

*Investir dans le Capital humain,
et parier sur l'avenir*

L'Africain devra conserver son état d'esprit combatif et résilient, agile et dynamique

Murielle DEGBEY MOULIOM

RAVIE : Quels portraits robots feriez-vous de l'homme et la femme africains en 2020 ?

Il est avant tout fondamental de noter que l'origine a une forte incidence sur ce que nous sommes et ce que nous devons faire de notre destin. Maintenant, il est important de retenir que, selon qu'ils soient urbains ou ruraux, éduqués ou non, jeunes ou moins jeunes, l'homme et la femme africains ont évolué différemment certes, mais ont réalisé ces dix dernières années de véritables progrès dans tous les domaines de la société, au point de hisser le continent au plus fort taux de croissance en 2019.

Nous sommes encore une population rurale à plus de 50% mais c'est une Afrique rurale en mouvement : taux d'alphabétisation en progression malgré les disparités par pays et par genre, développement du numérique dans les campagnes, développement d'activités nouvelles : agro-business, tourisme vert.

Notre jeunesse (âge médian 20 ans) est un atout formidable, une promesse d'avenir et à la fois un défi majeur.

Bien qu'il soit difficile et généralisant de dresser un portrait-robot d'une population qui atteint aujourd'hui plus d'1,35 milliard d'individus, répartis sur 54 pays, je pense que l'Africain commence petit à petit à prendre conscience de sa valeur – à tout point de vue - et de l'urgence de sa (re)participation aux destinées du monde. Né dans le berceau de l'humanité, à l'origine des grandes civilisations, il a subi à l'aube de l'histoire humaine des tragédies mais aussi connu ses heures de gloire ; qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Justement, qu'en est-il de l'homme africain ? De la femme africaine aujourd'hui ?

Je commencerai par parler d'elle. Il m'a semblé que nous entrons dans l'ère de la femme et de la « femme africaine » en particulier, avec cette vague de jeunes de plus en plus visibles sur la scène économique, politique, internationale. J'en veux pour exemple, Madame Jeanine MABUNDA, 1ère femme de l'histoire à la tête de l'as-



semblée nationale de la République démocratique du Congo ; le Tchad ou le Mali qui nomment des jeunes ministres de moins de 40 ans ; les compagnies aériennes qui « osent » mettre en avant leurs équipages entièrement féminins ; les femmes qui prennent la main sur le secteur de la Tech avec Rebecca ENONCHONG du Cameroun, ou de l'agro-business sur leurs marchés respectifs ; le combat du Docteur Mamisa CHABULA-NXIWENI en Afrique du Sud, qui lutte contre les circoncisions traditionnelles mutilantes ou enfin Marie KORSAGA du Burkina Faso ou Zara RANDRIAMANAKOTO de Madagascar, respectivement astrophysicienne ou astronome.

Et il y en a tellement d'autres, moins visibles, mais toutes aussi vaillantes, créatives et à la recherche d'un mieux-être pour elles, pour leurs enfants, pour leur environnement. Le point commun qu'elles pourraient avoir, en tant que femmes, c'est cette conscience que l'éducation et la transmission doivent être abordées différemment, en harmonie avec la culture et les traditions, pour permettre à chacune d'avoir sa chance. Nous avons acquis plus d'autonomie, nous avons été plus audacieuses pour créer de quoi subvenir à nos besoins et faire vivre notre entourage. Les emplois que nous créons sont stables et pérennes. Le management et les valeurs que nous mettons en œuvre se veulent bienveillants et à l'écoute des besoins de tous.

Malgré cela, des progrès restent encore à faire pour notre santé et notre sécurité par exemple. Les hommes et les femmes doivent continuer de se battre pour une égalité des chances, pour une éducation pour tous, car elles seront bénéfiques au collectif.

L'homme quant à lui est toujours aussi présent dans les différentes sphères de l'économie, de la politique, etc. Sa jeunesse et la dureté de son environnement (employabilité, manque de perspectives, exode...) sont encore difficiles à surmonter mais il persiste. D'un autre côté, le niveau

de formation pour ceux qui peuvent s'en offrir, a augmenté et de très bonnes écoles sont créées sur le continent.

Les jeunes sont conscients qu'ils doivent travailler avec les femmes pour avancer, ils sont curieux et à la recherche de leurs histoire, traditions, religions et les revendiquent. Ils souhaitent être davantage acteurs de leur vie. L'épidémie de coach et de mentors qui a, comme partout dans le monde, fait son apparition en Afrique en est justement une preuve palpable.

Pour conclure, je dirai que la qualité principale que je nous reconnais, c'est la résilience. Nous avons eu et continuons d'avoir une grande capacité à surmonter les chocs, climatiques, historiques, traumatiques de façon générale. Maintenant, il nous appartient de capitaliser cette résilience, de travailler à la rendre au service d'autre chose : le développement réel et durable de notre continent.

Du nord au sud, et d'est en ouest, les Africains semblent pourtant se plaindre depuis le commerce triangulaire il y a 500 ans...qu'est ce qui ne tourne pas rond ?

Nous sommes résilients mais nous souffrons encore du syndrome de Stockholm. Nous sommes atteints et n'arrivons pas à nous défaire de ces mécanismes d'identification et

de survie observés chez certains otages ayant vécu durant une longue période avec leurs geôliers. D'autant que cette période a été particulièrement longue et a laissé dans les mémoires des traumatismes qu'il ne faut pas négliger. Et je dirais que ce traumatisme ne touche pas uniquement les Africains sur le continent. Les Afro-américains, les Antillais... traversent les mêmes difficultés. L'histoire et la conscience collective se crée autour de ce « trauma historique ». Comme pour la Shoah des juifs, il apparaît nécessaire de passer par un processus de guérison (reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité, pardon demandé par le Vatican pour le génocide rwandais...) pour que les générations suivantes puissent couper ce lien transgénérationnel.

Quelles sont, à votre avis, les principales batailles perdues et victoires remportées par les Africains au cours des cinq siècles passés ?

Permettez-moi ici de faire une réponse d'humaniste et de coach car je ne suis pas historienne. Les plus grandes victoires remportées auront été les luttes de l'Homme pour son mieux être, pour sa liberté, pour la préservation de son environnement, pour l'amélioration de son cadre de vie... Et il y en a une pléthore. Tous les jours, nous luttons sur ce continent. Tous les jours, nous avons

nos parts de victoires sur la faim, la recherche d'emploi, l'oppression, la violence... Il en est de même pour tous les Hommes en général, sauf que nous avons une revanche à prendre sur notre avenir. Ces victoires comptent et doivent être soutenues et accompagnées. C'est là que nos gouvernements défont malheureusement.

Nos échecs ont été nos renoncements. L'homme noir est plus qu'un autre face à lui et à son histoire. Le tournant qu'il emprunte n'est pas tant celui du développement économique (nous voyons qu'il est enclenché), l'enjeu est davantage au niveau de sa vision pour son monde et de la mentalité pour atteindre cette vision.

Où qu'ils soient, quoi qu'ils fassent, individuellement ou collectivement, dans quel état d'esprit doivent être les Africains pour gagner au XXI^e siècle selon vous?

Bien qu'il ait pensé son modèle pour des sociétés occidentales, Abraham MASLOW classifie dès 1940 les cinq besoins fondamentaux d'où naissent le désir, la motivation de changer et d'arriver à un niveau de développement supérieur. Pour rappel, nous avons le besoin physiologique, le besoin de sécurité, le besoin d'appartenance, le besoin d'estime et enfin le besoin d'accomplissement. Il dit éga-

lement qu'on ne peut agir sur les motivations « supérieures » d'une personne qu'à la condition expresse que ses motivations « primaires » autrement dit ses besoins physiologiques, sécurité soient satisfaits.

Manifestement, l'objectif ici est d'atteindre le dernier stade : le besoin d'accomplissement. Dans cette phase, nous nous réalisons, nous mettons en valeur nos potentiels individuels et collectifs dans tous les domaines de la vie pour notre bien-être et celui de la communauté. Mais alors à quel stade l'Afrique est-elle aujourd'hui ? A-t-on passé l'étape des besoins physiologiques ? Ceux de sécurité ou d'appartenance ? La réponse à ces questions est complexe, multiple et doit être nuancée. Mais pour répondre directement, l'état d'esprit général, requis, sine qua non, que chacun doit individuellement rechercher, devra être l'appartenance, le sens du collectif, l'intérêt général, la conscience d'être dans le même bateau.

La recherche de l'autonomie : historique, financière, politique et j'en passe ; c'est ce que bien d'autres groupes ont fait par le passé et continuent de faire. Il en va de la survie du collectif. Le corollaire à cette idée est le changement de paradigme. Changer notre expérience et les valeurs qui conditionnent la façon dont nous percevons la

réalité et réagissons face à ce que nous percevons, décider de changer nos paradigmes. Ce changement, qui se fera en parallèle à celui de nos besoins, doit aussi respecter un processus du deuil de nos anciennes blessures et pratiques, après le déni, l'acceptation, puis le pardon et la quête d'un renouveau pour le continent. L'Africain devra conserver son état d'esprit combatif et résilient, agile et dynamique. En revanche, je crois qu'il devra cultiver le sens de la révolte constructive, le refus de l'injustice et surtout la vision pour son continent. Il devra également vivre cette vision et la faire partager. Il est surtout question pour l'Africain de décider d'utiliser l'intelligence collective qui se base sur ce concept essentiel tiré d'un proverbe bien connu : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Quel rôle peut jouer le Centre Africain de veille et d'intelligence économique (CAVIE) pour contribuer à réaliser vos préconisations ?

Le CAVIE a pour vocation d'éveiller les consciences, lancer des alertes. De par son existence et ses missions, le CAVIE peut véritablement jouer sa partition en participant activement à la sensibilisation des marchés, à la recherche et à la mise à disposition d'informations fiables et stratégiques pour une meilleure prise de décision de ses acteurs.

En multipliant ses actions dans tous les secteurs de l'économie et en les faisant connaître, en accroissant sa visibilité ; son rôle sera de servir de hub, de Centre d'intelligence, où chacun pourra venir actualiser,

vérifier, challenger ses informations avant toute action sur le marché.

L'information est le nerf de cette nouvelle guerre que

nous devons mener et gagner. Notre résilience, notre jeunesse et notre désir d'autonomie seront nos moyens d'y arriver.

Entretien réalisé par la Rédaction

Murielle DEGBEY MOULIOM est consultant formateur sénior. Diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux en 1999 puis d'une spécialisation en vente stratégique en 2001, elle possède une expérience de plus de 18 ans en entreprise, en tant que manager commerciale en Europe et en Afrique de l'Ouest. Ses différentes fonctions d'ingénieure d'affaires puis business development manager auprès de clients grands comptes de la finance, de l'industrie et des télécom, l'ont menée à gérer des problématiques opérationnelles et stratégiques où une bonne gestion de l'humain dans toute sa globalité prend tout son sens. Forte de ces différentes expériences et dans une volonté de transmettre, elle se forme aux techniques de formation pour adultes (en 2003, 2013 et 2015) et crée son activité de conseil et formation en France puis au Cameroun en 2017. Ses domaines de prédilection: la relation client et la place de l'humain dans les rouages d'une organisation: commerce/ vente/ marketing/ communication/ management/ interculturel/ développement personnel. Coach manager technicien PNL, elle accompagne aussi les dirigeants, managers dans la gestion de leurs problématiques personnelles ou professionnelles. Son point fort: s'adapter aux environnements divers et proposer une approche professionnelle imprégnée de réalités culturelles et organisationnelles. Murielle a été membre et est sénateur de la JCI (Junior Chamber International, réseau de jeunes leaders et entrepreneurs à travers le monde.)



« D'Octobre 2018 à Mars 2020, le CAVIE a formé 208 candidats, en présentiel, dans 09 pays »

SESSION EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL

FORMATION INTENSIVE ET CERTIFIANTE

**VISA : VEILLE & INTELLIGENCE
STRATÉGIQUE EN AFRIQUE**

Date : À votre convenance | Inscription : 07 jours avant le début de la session
Contacts : virtual.university@cavie-acci.org | +237 242 003 106 / 659 173 030

Il est indispensable que les Africains se réapproprient totalement leur histoire et leur présent

Ngabo Seli MBOGO

RAVIE : Quels portraits robots feriez-vous de l'homme et de la femme africains en 2020 ?

L'Homme africain (avec grand H) de 2020 est une personne décomplexée, fière de ses origines. Parfaitement intégré dans un monde globalisé où il a partagé avec les populations des autres continents la pandémie de la COVID-19, un brin moqueur de sa propre résilience à la maladie par rapport aux grands pays de ce monde, il se sent aussi à l'aise à Paris, Washington, Tokyo, Dubaï, Beijing qu'il le serait à Lagos, Cape Town, Khartoum, Porto-Novo, Kyabé ou Obala.

Il est un panafricain informé, cultivé, documenté sur l'histoire de son continent et lisant, dès qu'il, le peut les biographies des grandes figures historiques ou contemporaines de l'Afrique. Il vit dans un monde qui n'a presque plus de secrets pour lui. Hyper-connecté, actif sur les réseaux sociaux dont il connaît tous les codes et subtilités, il se bat pour son quotidien préférant au cash et aux cartes bancaires le mobile money.

Élegant dans sa tenue en pagne tissé traditionnel, en costume occidental ou en gandoura et arborant sa fierté, sous son masque en pagne fabriqué par un artisan local, il valorise les produits locaux et préfère la plupart du temps les plats traditionnels africains bio aux cuisines occidentales dont il rit des dénominations imagées en général inversement proportionnelles à la taille à laquelle il s'attendait. En plus de sa langue maternelle qu'il maîtrise ou essaie de maîtriser parfaitement, il s'exprime également selon les cas en français, en anglais, en arabe, en espagnol, en portugais, mais souvent aussi dans plusieurs de ces langues.

Il revendique sa liberté, prône un retour aux valeurs africaines et s'insurge contre les relents colonialistes.

Du nord au sud, et d'est en ouest, les Africains semblent se plaindre depuis le commerce triangulaire il y a 500 ans... Quel est le problème ?

Les Africains ont le sentiment



qu'après cette douloureuse période de l'esclavage et celle non moins horrible et pernicieuse de la colonisation, leur vie actuelle et leur devenir restent encore tributaires du bon vouloir des anciennes puissances coloniales, notamment de la France pour ce qui est des pays francophones. Ils n'ont jamais eu l'impression d'avoir été maîtres de leur destin et celui-ci leur a toujours échappé, non pas parce qu'ils n'ont pas les capacités de le faire évoluer, mais parce que divers facteurs exogènes ont toujours pesé contre eux ; et ce, avec une complicité plus ou moins active de leurs dirigeants.

Pourtant, des signes laissent entrevoir aujourd'hui que la donne est en train de changer avec l'éclosion d'une géné-

ration consciente, exploitant judicieusement les technologies de l'information et de la communication, partageant des nouveaux modes de pensée et économiques, des idées novatrices et inspirant le changement des mentalités.

Quelles sont, à votre avis, les principales batailles perdues et les victoires remportées par les Africains au cours des cinq siècles passés ?

Je crains qu'il ne faille globalement plus parler de batailles perdues que de grandes victoires. En effet, les traces d'une Afrique glorieuse pourtant existante ou de tout ce qui aurait pu être considéré comme victoire nous ont été usurpées, volées, détournées. Regardez le mythe de l'origine des pharaons et de la construction des pyramides en Egypte fort heureusement déconstruit par les travaux de l'illustre Cheikh ANTA DIOP ou d'autres égyptologues.

Combien d'entre nous, Africains d'aujourd'hui, connaissons ou avons entendu parler de la Charte du Mandé, des majestueux royaumes du Kanem-Bornou, du Songhaï, du Ghana (où même les chiens de la cour royale étaient parés d'or) ? Que représente dans notre inconscient individuel et collectif aujourd'hui de grandes figures de l'histoire de notre continent telles que Soundiata KÉÏTA, Man-

sa MUSA, Haïlé SELASSIE ou même de grands leaders africains plus proches de nous ?

La principale bataille que nous avons perdue est celle de notre histoire qui a été falsifiée, détournée, voire effacée y compris des programmes d'enseignement ou encore de la guerre contre l'acculturation. Je me remémore de ma classe de Terminale où un de mes condisciples avait fort judicieusement modifié l'intitulé du cours de philosophie en y rajoutant la mention «occidentale». En effet, combien de philosophes africains nous ont été enseignés ? Pourtant, nous connaissons tous Hegel, Kant, Rousseau, Marx... Quid de Ebénézer NJOH-MOUELLE, Théophile OBENGA, Achille MBEMBE, Souleymane BACHIR NDIAYE ou de Cheikh ANTA DIOP cité supra ? Combien d'entre nous en avons entendu parler dans nos classes de philosophies ou ailleurs ?

Individuellement ou collectivement, dans quel état d'esprit doivent être les Africains pour gagner au XXI^e siècle, où qu'ils soient ?

Il est indispensable que les Africains se réapproprient totalement leur histoire et leur présent, qu'ils s'assument et se projettent, qu'ils soient DÉ-COMPLEXÉS ! A la traite négrière et à la colonisation ne doivent pas succéder une autre forme de colonisation,

qu'elle soit le fait d'une autre race ou même de la part d'autres Africains.

Pleinement intégrés dans le monde, les Africains doivent prendre possession de leurs vies et rester acteurs de leur destinée. Ils doivent avoir conscience de la richesse de leurs pays et du potentiel ainsi que des opportunités qu'ils se doivent de saisir prioritairement. Cela passe inévitablement par une prise de conscience de l'intérêt que représente l'Afrique pour tous ceux qui s'y intéressent comme LE continent d'avenir. Cela procède également d'une vision partagée du rôle et de la place que l'Africain doit occuper dans le concert des nations, de la mise en œuvre des stratégies visant à l'éclosion ou à la valorisation des talents africains, à la vulgarisation de modèles inspirants.

Quel rôle peut jouer le Centre Africain de Veille et d'Intelligence Economique pour contribuer à réaliser vos préconisations ?

Permettez-moi tout d'abord de féliciter le CAVIE pour les actions entreprises depuis sa création. Les initiatives engagées permettent déjà de contribuer à l'édification de cet Africain décomplexé, qui a tout compris des stratégies et stratégies mises en œuvre pour le mettre et le

maintenir dans un état de dépendance permanente.

En plus des actions concrètes qui sont à mettre à son actif,

le CAVIE devrait pouvoir former davantage de jeunes Africains aux concepts d'intelligence et de guerre économique pour leur permettre

d'anticiper, de résister et de se préparer à déplacer au besoin les terrains de jeu.

Entretien réalisé par la Rédaction

De nationalité tchadienne, **Ngabo Seli MBOGO** cumule près de 20 ans d'expérience professionnelle tant dans son pays d'origine que dans les sous-régions Afrique de l'Ouest et du Centre. Il a fait ses armes aussi bien dans le public que dans le privé. Revenu aux Services centraux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), il a été détaché entre 2010 et 2017 auprès de la République du Tchad. Son passage à N'Djamena a été notamment marqué par différents niveaux de responsabilités progressivement élevés au cours de la période concernée. Il a notamment occupé les postes prestigieux de Ministre des Finances et du Budget, de Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat et de Directeur Général Adjoint de la banque Société Générale Tchad. Auparavant, il a longuement servi comme Directeur de Cabinet dans les deux départements ministériels qu'il a, par la suite, été amené à diriger personnellement.

Retrouvez toute l'actualité de l'intelligence économique africaine sur cavie-acci.org



« D'Octobre 2018 à Mars 2020, le CAVIE a formé 208 candidats, en présentiel, dans 09 pays »

SESSION EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL

FORMATION INTENSIVE ET CERTIFIANTE

**INTELLIGENCE ECONOMIQUE
& DUE DILIGENCE EN AFRIQUE**

Date : À votre convenance | Inscription : 07 jours avant le début de la session

Contacts : virtual.university@cavie-acci.org | +237 242 003 106 / 659 173 030

Relations économiques internationales, linéaments, mutations et permutations africaines

Dr Pascal TOUOYEM

La géopolitique, en tant qu'étude des relations internationales, rend compte du phénomène de la mondialisation tout en analysant les mécanismes sous-jacents. La réappropriation locale des problématiques internationales légitimes, qu'Arjun APPADURAI a conceptualisées par le néologisme de la globalisation¹, est une des trajectoires fortes dans les relations économiques internationales africaines. Quels en sont les présupposés, les enjeux et les implications ?



De la géopolitique du chaos à l'horreur économique

Constituée en réseaux multiples et trajectoires interactives dont les points de croisement constituent les principaux espaces d'affrontement, la mondialisation cesse d'être un havre de paix. Au contraire, elle apparaît aussi, sinon plus féroce, conflictuelle : guerres entre les principaux acteurs (empires bio-techno-industriels, commerçants et financiers internationaux, magnats des anciens et nouveaux médias mondiaux, gouvernements économiquement intégrés, organisations internationales et ONG y afférentes, cartels de drogue,

etc.), puis entre ceux-ci et les Etats ou encore la société civile internationale, entre le nord et le sud, entre les riches et les pauvres, les Globe Managers contre les employés locaux au nord, comme au sud, et enfin le dernier combat symbolique, McWorld versus Jihad².

Cet état de guerre mondiale permanente dans la paix globale rappelle à bien des égards le légendaire Malaise dans la civilisation dont Freud s'est rétrospectivement fait l'écho en psychanalysant les prétendues convictions pacifiques européennes face à la guerre mondiale. Symboliquement, à la suite de James

Clifford³, Zaki Laïdi reprend à son compte et avec ses arguments cette problématique du mal-être dans son Malaise dans la mondialisation pour traduire l'embarras du monde actuel.

En fait la guerre de la mondialisation, comme toutes les variantes de guerre, met en place ses stratégies, utilise ses armes et combattants et produit son lot d'horreurs. Les empires industriels et technologiques fusionnent pour former des conglomérats planétaires dont les unités de production, d'exploitation, de distribution et de gestion sont complémentaires, segmentés et calibrés sur les clientèles-cibles

¹A. Appadurai, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris : Payot. 2001.

²Voir Benjamin Barber, *Mc World versus Jihad. Mondialisation et intégrisme contre la démocratie*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996. Ici Mc World signifie symboliquement mondialisation et Jihad renvoie à toutes les formes d'intégrisme et de replis identitaires d'en face.

³James Clifford dans son *Malaise dans la culture. L'ethnographie, la littérature et l'art au XXe siècle*. Compte rendu, Marie-France Doray, *Revue française de sociologie*, Année 1997, Volume 38, Numéro 1 pp. 188-190.

et leurs trajectoires personnalisées de consommation ou de sublimation publicitaires.

Les financiers se constituent en blocs d'ingénieries et réseaux globaux concurrents pour contrôler et intervenir autant que possible dans toute opération d'achat, de vente ou de transfert des capitaux, des titres et toute autre manipulation ou transaction bancaire et boursière en temps réel d'un point à un autre de la planète à l'aide des nouvelles technologies de l'information et de la communication. De même, les gouvernements économiquement intégrés ou coopératifs, les organismes internationaux et diverses ONG tout en suivant d'une certaine façon les trajectoires de ce processus de l'économie mondialisée, arrivent quelquefois à l'instrumentaliser et à lui imposer leurs logiques propres, donnant lieu parfois à des résultats inattendus : par exemple l'Etat du Nigeria avec la Shell Oil Company face à Amnesty International et au Commonwealth à propos des revendications du peuple Ogoni et de l'assassinat de son leader historique Ken Saro Wiwa, la bataille anti-trust que l'Administration Clinton a menée contre la domination monopolistique de Microsoft sur le marché informatique et sur Internet, etc.

Les horreurs de cette guerre économique mondiale sont

aussi nombreuses que terribles mais le plus souvent imperceptibles et souvent invisibles quand il ne s'agit pas des licenciements massifs, des fermetures spectaculaires de quelques industries ou des chiffres spectaculaires du chômage structurel. En effet les entreprises et autres forces transnationales qui ne répondent pas aux critères de compétitivité de la mondialisation ferment leurs portes, licencient à tour de bras pour se « restructurer », sont avalées ou disparaissent une fois pour toute.

L'Etat dans ce cas est obligé de faire le problème grand écart entre ruse et responsabilité. La société civile internationale est contrainte de réagir avec violence. Au même moment, le nord devient plus riche, plus inégal, plus narcissique, plus mélancolique et le sud plus pauvre, plus critique, plus culturel et culturel. Les riches accumulent plus de pouvoirs, de savoirs, d'avoies et de plaisirs et vivent leurs relations aux autres - les Nouveaux barbares pour reprendre la formule choc de Jean-Christophe Ruffin - comme une agression, un viol, voire une aberration sociologico-historique.

Les pauvres, eux, croissent en nombre, souffrent, enragent, disparaissent en masse à cause des conditions d'hygiène, de santé, de sexualité

- MST/SIDA - et de vie misérable ou s'enferment dans des ghettos géopolitiques ou psycho-sociologiques. Ainsi, d'un côté McWorld continue à uniformiser, parfois platement, quelquefois intelligemment les choix économiques, politiques, éthiques, symboliques et surtout esthétiques alors que de l'autre le Djihad radicalise à l'extrême ses vieux réflexes identitaires, ses différences historiques, ses clivages sociologiques, ses valeurs traditionnelles, etc., pouvant aller jusqu'à l'affrontement physique et symbolique. Ainsi, bien qu'adosée sur la conviction d'une mondialisation heureuse dont Alain Minc s'est fait le chantre et la faisabilité théorique d'une géopolitique du sens, la guerre dans la mondialisation semble sérieusement constitutive de l'horreur économique et de la possibilité d'une géopolitique du chaos - rappelant ici l'idée du désordre primordial du monde.

Effectivement, l'étude de la géopolitique des relations économiques internationales fait apparaître la mondialisation comme un patchwork où l'ensemble de la pièce artistique est belle dans les variétés des couleurs qui la composent, mais absconse dans le détail de chaque partie et dans sa relation immédiate avec la partie voisine. Derrière cette image esthétique, se dresse une belle et subtile né-

crologie, une topographie raffinée des champs de bataille où les victimes se comptent imperceptiblement par millions. Le niveau local peut être scindé en deux segments contrastés qui s'entrecroisent cependant à divers niveaux décisifs.

Résonnances contextuelles et trajectoires africaines

Peu importe que la plupart des Etats africains aient été identifiés comme criminels⁴, effondrés⁵, affectés⁶, faillis⁷ ou encore que leurs processus de gestion soient réduits à l'objectif alimentaire anthropologiquement construit⁸ et passés à l'inquisition éthique⁹, l'audit des trajectoires économiques africaines laisse entrevoir une ambivalence dialectique : les défis existent, aussi bien internes que mondiaux. Ils vont de l'accès difficile aux services publics jusqu'à la menace, voire le risque terroriste, en passant par la prolifération des conflits internes, toutes choses qui pèsent sur la stabilité du continent et complexifient la gouvernance de ses affaires. Ces défis se conjuguent

avec une conjoncture internationale, un ordre mondial et des rapports de forces défavorables au continent :

- D'après les chiffres de 2013, le continent présente un tableau sombre avec seulement 1,5% du PIB mondial, 2% du commerce mondial et de 2 à 3% des investissements directs étrangers (IRES, Paris 2013).

- Le commerce interafricain reste encore faible, couplé à d'énormes éléphants blancs dans le contexte d'endettement massif autour des années 1970 jusqu'aux politiques d'émergence aujourd'hui :

- Le célèbre Plan de Lagos qui fit beaucoup de bruits dans les années 1980, avant de disparaître dans la trappe du silence et dans les vertigineuses agitations sociopolitiques de nos pays au sein d'un ordre mondial tourmenté ;

- Les Plans d'Ajustements Structurels qui firent couler beaucoup d'encre et de larmes parmi nos populations sans pourtant ouvrir une quelconque voie de développement réel à nos peuples ;

- Le PANURADA, très fameux plan de sauvetage lancé par les Nations Unies, dont personne ne se souvient aujourd'hui alors qu'il nous fut présenté comme l'ultime chance pour notre avenir à l'orée de la décennie 1990 ;

- Le Plan de la Coalition Globale pour l'Afrique, dont le souffle s'est épuisé avant même que les peuples d'Afrique ne prennent connaissance de son contenu et des perspectives qu'il ouvrait ;

- Le Rapport Tévoédjré présenté au début du présent siècle comme base pour engager l'Afrique dans le nouveau millénaire, après le long et terrible millénaire d'humiliation dont la traite, la colonisation et le néocolonialisme furent de pénibles stations de souffrances ;

- Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'application de la Déclaration du Millénaire, statistiques à l'appui était vouée à un retard cuisant.

⁴Jean François BAYART, S. Ellis, B. Hibou, *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles, Complexes, 1991.

⁵William I. ZARTMAN, *L'effondrement de l'Etat. Désintégration et restauration du pouvoir légitime*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 1995.

⁶Luc SINDJOUN, *La politique d'affection en Afrique noire*, Boston, GRAF/African Studies Centre, Boston University Press, 1998.

⁷Pascal TOUOYEM, *Dynamiques de l'ethnicité en Afrique. Eléments pour une théorie de l'Etat multinational*, Leiden, CEA, 2014.

⁸Jean-François BAYART, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

⁹Maurice KAMTO, *Déchéance de la politique. Décrépidité morale et exigence éthique dans le gouvernement des hommes en Afrique*, Yaoundé, Mandaras, 1999.

- Les Objectifs de Développement Durable (ODD), n'augurent pas des perspectives enthousiasmantes pour l'Afrique ;

- Les engagements pris par les États (bonne gouvernance, financement adéquat, libre échange, accès global à la science et la technologie pour mettre fin à l'extrême pauvreté sur la planète d'ici une génération, soit en 2025), risquent de ne pas être honorés s'il n'y a pas une reprise en main des stratégies, mécanismes et procédures pour atteindre ces ODD en Afrique. Les explications et justifications se multiplient pour donner du sens à ce retard et tenter d'y faire face.

- La Réforme du Système de l'Aide au Développement est présentée comme la principale mesure corrective à mettre en place selon le dernier rapport des experts qui avoue en même temps « l'incohérence générale » des politiques de suivi menées jusqu'ici. L'une des articulations fortes de cette stratégie corrective, devenue mécanique dans les discours publics, est désignée sous le vocable : « renforcement des capacités

». Aujourd'hui encore, de nouveaux plans agitent les esprits et mobilisent les consciences dans des débats sans fin.

- Le NEPAD est présenté comme la dernière chance d'une Afrique enfin capable de formuler ses attentes et de proposer, à partir de sa propre réflexion, une base pour le sortir de la crise, en collaboration avec la communauté internationale ;

- Le Plan Blair proposé aux pays riches comme voie d'aide à une Afrique désemparée, afin de la sauver finalement de son désespoir ;

- Etc. Qui se souvient encore de ces initiatives ? Ne serions-nous pas tentés, au vu du cimetière froid des programmes pour sauver l'Afrique, de dire que les Emergences qui se crient de toute part, sont des tentatives sans perspectives ni lendemains ? L'Afrique est-elle partie ou est-elle mal partie ? L'Afrique se-rait-elle en train d'approcher le siècle de l'Afrique, l'Auklung africain ? Examinons de plus près.

Evaluer nos acquis : l'Agenda 2063 de l'Union Africaine

L'Afrique c'est :

- Plus d'un milliard d'habitants, soit 25% de la population mondiale à l'horizon 2030/40 ;

- Une institution pan-continentale (Union africaine) fédérant 54 membres ;

- 2e rang derrière l'Asie de l'Est pour la rapidité de la progression pour 2015 ; car comme le rappelait jadis le Président chinois Xi Jinping lors du sommet de Johannesburg de 2015, en citant Nelson MANDELA, qui déclarait à la BBC : « Nous arrivons au siècle de l'Afrique, un siècle où l'Afrique aura sa place parmi les nations du monde » (BBC, 2015) ? Le bilan somme toute séropositif que René DUMONT (1962) dressa jadis à tout le moins en ce qui concerne l'Afrique noire est-il encore pertinent ?

Pour bien d'analystes, aujourd'hui, l'Afrique semble rompre avec son passé¹⁰. Mais malgré cette embellie annoncée, les défis existent, aussi bien internes que mondiaux. De plus, le commerce interafricain reste encore faible, alors que l'intérêt pour le régionalisme ne se dément plus dans ce continent qui regorge de huit (08) Communautés économiques régionales (CER)¹¹.

¹⁰L'Afrique est un des rares continents qui a connu trois traumatismes historiques successifs : la traite négrière, la colonisation et la néo colonisation alias endocolonisation.

¹¹Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) ; Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) ; Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ; Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ; Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ; Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

Y faisant face, l'UA a adopté l'Agenda 2063, lequel retient l'intégration du continent comme sa deuxième aspiration majeure : un continent « politiquement uni ».

Au-delà de cette perspective cinquantenaire, les trajectoires antérieures et les évolutions récentes de l'intégration régionale africaine méritent un temps d'arrêt pour jeter un regard rétrospectif sur les acquis et se projeter sur l'avenir, à la lumière d'un état des lieux.

Remarques finales et conclusives

Somme toute, pour le 21^e siècle, nous envisageons de manière globale le partenariat comme un nouvel échiquier du jeu de la puissance à l'ère où les considérations géoéco-

nomiques déterminent la stratégie et la diplomatie des États ; cette vision s'articule autour d'une double hypothèse. D'une part, elle tente de montrer qu'à travers la nouvelle politique internationale de l'« Afrique partenaire », se joue l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale. D'autre part, elle analyse le partenariat comme le cadre de la transformation des relations économiques internationales africaines aussi bien dans leurs principes d'ordonnement que dans leurs dynamiques concrètes. Le partenariat est donc projeté ici comme un phénomène géopolitique total qui comporte un sens (il est un principe de vision et de division du monde ; une norme de civilisation politique internationale de par les principes énoncés dans sa « dimension politique »). Ce partenariat

entre l'Afrique et les pays développés repose sur des éléments essentiels – respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, démocratisation de la vie politique, libéralisation des économies, participation de la société civile – qui fonctionnent, sinon comme des contraintes axiologiques, du moins comme des valeurs politiques dont dépendent tout à la fois la modernisation et la civilisation de la figure internationale des États. Le partenariat s'affirme ainsi dans une large mesure comme une forme de civilisation internationale de la vie politique et économique des États africains.

Dr Pascal TOUOYEM, titulaire d'un Doctorat/PhD de l'Universiteit van Tilburg, Pays-Bas, est philosophe/anthropologue. Spécialiste de la pensée politique africaine, il travaille à développer les approches philosophiques et géopolitiques des relations internationales africaines, des peace & development studies, des cultural & areas studies, des human rights & intercultural epistemology et des NBIC (Nanotechnologie, Biotechnologie, Intelligence artificielle et neurobiologie Cognitive), bref des processus culturels, sociopolitiques, géostratégiques, cognitifs à travers divers travaux éditoriaux, communications et publications scientifiques, encadrement des travaux dans les universités africaines et caribéennes. Chercheur Associé au SIPRI, Stockholm International Peace Research Institute, Sweden et à l'Ecole Supérieure Internationale de Guerre de Simbock au Cameroun, il est Médiateur des conflits et fonctionnaire international. Il est expert scientifique pour le bureau Caraïbes de l'Agence Universitaire de la Francophonie, Port-au-Prince, Haïti.



AUDA-NEPAD
AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE



SISA : rendez-vous au Sommet de l'intelligence stratégique en Afrique



24- 25 Juin 2021

Hilton Hôtel Abuja, Nigéria

www.cavie-acci.org/SISA

Au fil des ans, les développements de l'intelligence stratégique en Afrique anglophone, en Afrique francophone et en Afrique lusophone, se sont faits en parallèle.

Ce premier forum de l'intelligence stratégique africaine a pour objet de faire un état des lieux de la littérature, des politiques publiques et des pratiques de cette activité sur la partie anglophone du continent.

Grâce à la participation active des représentants de gouvernements, des partenaires au développement, des organisations patronales, des chefs d'entreprises du public et du privé, des académiques et des praticiens, le forum permettra également de recueillir les besoins en informations, d'identifier les secteurs prioritaires, de relever les contraintes et de dessiner les enjeux d'une politique commune de l'intelligence stratégique en Afrique.

Cette étape - préalable à un SISA plus inclusif qui fera se rencontrer l'ensemble des experts du continent - s'achèvera par des résolutions à destination des représentants de gouvernements, du monde de la recherche, des partenaires au développement et d'organisation patronales du continent dans sa globalité.

- Participation en présentiel et en distanciel
- Renseignements et inscriptions : www.cavie-acci.org/SISA



FIEF : intelligence territoriale et diplomatie au profit des collectivités francophones

26- 27 Mars 2021
Kigali, Rwanda



www.cavie-acci.org/FIEF

Les collectivités territoriales francophones peuvent-elles agir ensemble pour faire face à l'exacerbation de la concurrence dans l'ordre international ? Existe-t-il des dynamiques éprouvées d'intelligence territoriale et stratégique plus adaptées aux valeurs et aux réalités de l'espace francophone ? Les collectivités francophones peuvent-elles se passer d'une diplomatie d'influence mieux ancrée localement et plus offensive à l'international ? Que faire pour que la Francophonie économique devienne un véritable levier de compétitivité au profit des entreprises et des collectivités territoriales ? Les pays francophones ont-ils définitivement perdu la bataille de la langue, de la perception et de la réputation dans la grande compétition mondiale ? Qu'ils soient du nord ou du sud, les acteurs francophones peuvent-ils créer et développer des partenariats solidaires pour gagner ensemble ?

Autant de questions sérieuses auxquelles des experts francophones partis des cinq continents travailleront à répondre dans une ambiance détendue.

C'est la première fois, dans ce domaine, que les acteurs des quatre points de la planète, ayant en partage le français, se réuniront en un seul lieu.

Elus locaux, entreprises, institutions, médias ou universitaires, les festivaliers conjugueront intelligence territoriale et diplomatie au profit des collectivités.

- Participation en présentiel et en distanciel
- Renseignements et inscriptions : www.cavie-acci.org/FIEF

L'apport des Africains aux religions depuis le commerce triangulaire

De la funeste période où les Noirs d'Afrique furent déportés vers l'Occident dans des conditions animalesques afin d'y servir comme esclaves, s'est suivie une période tout aussi abêtissante où le continent africain subit le diktat colonial de l'administration blanche jusqu'aux années d'indépendance génériquement situées autour de 1960, entraînant une dissolution du fait religieux endogène, au profit expansionniste des courants religieux exogènes dont l'économie mérite d'être interrogée.



Dr Jacques
ATEBA



&

Dr Abraham
HONORE

Causes de la décadence des religions traditionnelles africaines

Il existe plusieurs causes imputables à la dépréciation des religions traditionnelles africaines pouvant être classées sous plusieurs registres, relevant du travail de sape exercé par les élites intellectuelles et religieuses occidentales ; suivi de l'autodépréciation par une classe africaine occidentalisée. Pour compléter le tableau, il convient de citer la difficile transmission des valeurs et des pratiques authentiques.

L'une des grandes critiques faites aux religions occiden-

tales, et notamment au christianisme, est symbolisée par la dramatique phrase énoncée par le premier président Kenyan, Jomo Kenyatta : « Les missionnaires, quand ils sont venus, avaient dans leurs mains la Bible, et nous, nos terres. Ils nous ont demandé de fermer nos yeux pour prier. Quand nous avons ouvert les yeux, ils avaient nos terres, et nous, leur Bible ». C'est le type de phrases adulées par les rhéteurs de la défense d'un retour inconditionnel et radical aux valeurs africaines.

La littérature concernant les religions traditionnelles africaines (RTA) est essentiellement l'œuvre des Occiden-

taux qui se plaisent à désigner les croyances et pratiques endogènes par des termes péjoratifs tels que « animisme », « paganisme », « fétichisme » ou « vaudou ». La majeure partie des études menées sur la question sont en effet comparatives, mettant l'accent sur les différences avec le christianisme et traitant ces différences comme des carences ou des infériorités de la part des religions africaines.

Bien plus, les religions africaines sont entourées d'une auréole particulièrement négative, qualifiées de primitives¹². À cet effet, des chercheurs tels que Lucien LEVY-BRUHL¹³, Placide

¹²Pendant longtemps, le débat a été polarisé autour de la maîtrise de la rigueur et de l'argumentation qui ne pouvait s'acquérir sur le continent africain, la question demeurait la suivante : l'Afrique peut-elle prétendre à une reconnaissance philosophique, et partant spirituelle ?

¹³Lucien LEVY-BRUHL postule la pensée primitive comme pré-logique et mystique, les pratiques spirituelles africaines étant considérées comme des « pré-religions »

TEMPELS¹⁴, Leo FROBENIUS¹⁵ ont considérablement œuvré à la déconsidération des religions africaines.

Des décennies plus tard, le Président français, Nicolas SARKOZY, reprend trivialement l'idée hégélienne en affirmant lors du fameux discours de Dakar que « l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire ».

Lorsqu'on évoque l'élite africaine occidentalisée, parmi les facteurs et acteurs de la déstructuration des religions traditionnelles africaines, il convient de citer des personnages prototypiques à l'africanité ambiguë tels que le président sénégalais Léopold SEDAR SENGHOR, et sa fort regrettable formule « L'émotion est nègre, la raison est hellène ».

Cinquante années de désillusions ont nourri un sentiment défaitiste chez beaucoup de jeunes Noirs, qui ont choisi pour boucs émissaires les élites afri-

caines. D'après ces afro-pessimistes, ces « vendus à l'Occident » seraient corrompus, non patriotes, et seraient de facto les principaux fossoyeurs de l'Afrique postcoloniale. Ce constat ne s'applique pas seulement au personnel politique au pouvoir, mais affecte également leurs alter ego de l'opposition, les milieux d'affaires, les intellectuels, et par extension toute personne qui semble émerger du lot et qui, précisément pour cette raison, devient susceptible de servir les intérêts du colon¹⁶.

La transmission intergénérationnelle des valeurs est la problématique la plus obvie de la décadence des religions traditionnelles africaines. Ainsi, a-t-il souvent été regretté qu'il n'existe de nos jours que très peu d'écoles initiatiques où le jeune africain puisse acquérir les bases éthiques et pratiques de la vie sociale telle qu'elle est idéalisée dans les récits évocatoires qui se veulent plutôt africanistes.

En effet, les Africains des générations post-indépendances éprouvent de multiples difficultés à repérer les voies et canaux d'une initiation authentique dans ce qui leur apparaît davantage comme un dédale ésotérique lorsqu'ils scrutent le paysage culturel de nos sociétés. C'est que la transmission n'a pas fait l'objet d'une structuration visible et efficiente.

Conséquences et subséquences de la colonisation religieuse subie par les Africains

Les conséquences de ce matraquage psychologique multi-sources est la spectaculaire adhésion des Africains aux spiritualités exogènes, dont les chiffres ne rendent cependant pas compte de la place minoritaire que les Noirs occupent dans les instances religieuses planétaires.

L'Afrique, dernier bastion des églises venues d'ailleurs¹⁷, est

¹⁴ Tempels analyse le mode de pensée de l'Afrique subsaharienne, et donc celui des « sociétés primitives » qui l'habitent, la philosophie bantoue et conclut que le fondement de cette philosophie est religieux, en référence ultime à un Être Suprême.

¹⁵ Frobenius, ethnologue, très tôt passionné d'Afrique, qui avait pourtant écrit un ouvrage décrivant ce continent comme hautement civilisé, lorsqu'il découvrit, dans ce qui est de nos jours le Togo puis à Ife, des sculptures en bronze et en terre cuite, les attribue à la civilisation disparue de l'Atlantide, se refusant à croire que les Africains aient été capables de créer de telles œuvres.

¹⁶ Les afro-pessimistes du continent se sont également réapproprié des clichés culturels comme celui particulièrement subjectif sur l'indolence des Africains si on les compare à des peuples au dynamisme affirmé comme les Asiatiques, Chinois et Indiens. Mais la principale source de l'afro-pessimisme reste l'incompréhension du « sous-développement » dans lequel semblent s'enliser les pays africains. Et l'on en vient légitimement à interroger les moyens à mettre en œuvre pour projeter l'image d'une Afrique décomplexée et conquérante.

partagée entre islam et christianisme, chacune de ces grandes confessions comptant entre 400 et 500 millions de fidèles. Tandis que l'animisme, qui subsiste davantage au sud, s'est mêlé à la fois à l'islam et au christianisme, contribuant au maintien d'un fond culturel endogène, propre à tous les peuples du continent.

Selon le Pew Institute, l'Afrique compte ainsi 15,3 % des musulmans recensés dans le monde, et 23,6 % du total des chrétiens, les uns et les autres étant en progression constante. Les musulmans d'Afrique représentent quantitativement environ 1/3 des musulmans dans le monde.

Cette évolution est déterminante pour les églises impor-

tées dont le cœur battant européen tend à se dévitaliser. On le voit avec l'intérêt porté par le Vatican pour le continent¹⁸, qui compte 16 % des catholiques dans le monde. Un nombre, là aussi croissant, accompagné par un fort taux de pratique et des vocations nombreuses.

Mais c'est aussi le cas pour l'anglicanisme et les autres églises protestantes. L'Afrique est, en effet, la terre promise des religiosités nouvelles véhiculées par la mondialisation. Après l'implantation d'églises pour l'essentiel nord-américaines, l'Afrique est aujourd'hui le continent où se constituent le plus d'églises nouvelles. De nouvelles chapelles « pentecôtistes » poussent tels des

champignons dans les quartiers de nos villes et villages, et recrutent chaque jour de nouveaux adeptes, avec pour fatal argumentaire la résolution des problèmes existentiels et l'amélioration du bien-être personnel qui dessinent la toile d'un nouvel entrepreneuriat.

Cette faculté, présumée ou réelle, qu'affichent les nouvelles religions de résoudre les problèmes qui se posent aux humains dans un monde qui se complexifie chaque jour un peu plus, attire particulièrement les Africains à la recherche de solutions aux problèmes socioéconomiques, sociopolitiques et socioculturels qu'ils rencontrent¹⁹.

L'islam n'est pas en reste, le continent apparaissant

¹⁷ Au niveau de l'offre religieuse même, la pluralisation des courants et chapelles s'est traduite par l'émergence de nouveaux acteurs, qui sont venus concurrencer des mouvements implantés depuis longtemps, en se développant soit au sein de ces expressions religieuses dominantes, soit en marge de celles-ci. À l'intérieur des grandes forces religieuses, la pluralisation s'est traduite par l'expansion des courants évangéliques et pentecôtistes au niveau du christianisme, des tendances réformistes pour l'islam ou des mouvements néo-traditionnels au sein de l'ensemble des cultes endogènes. La pluralisation se manifeste aussi par l'émergence de nombreux acteurs ne s'inscrivant pas dans une de ces lignées et dont l'influence demeure circonscrite à certaines sphères sociales (en particulier les élites économiques urbaines, les diplômés, etc.) : mouvements d'origine asiatique (groupes néo-hindous ou japonais comme Sukyo MAHIKARI, secte de Moon), organisations occidentales (La Gnose de Samael, ECKANKAR, Scientologie, mouvement raëlien, etc.), mouvements ésotériques, courants New Age.

¹⁸ Depuis le Renouveau missionnaire du XIXe siècle qui a contribué à implanter la religion catholique en Afrique, le nombre des fidèles n'a cessé de croître. « L'Afrique est aujourd'hui le continent le plus dynamique pour l'Église catholique » pouvait affirmer Jean MERCIER dans L'Atlas des religions. En termes de démographie, il ne fait aucun doute que le continent « noir » apparaît comme l'un des viviers du catholicisme.

¹⁹ Avec ces processus, ce sont de nouvelles figures d'entrepreneurs religieux et de nouveaux personnages qui ont émergé, de nouveaux répertoires et de nouvelles représentations, qui ont été diffusés, comme la théologie de la prospérité forgée aux États-Unis et transmise par certains courants évangéliques ou des formes d'islamisme d'inspiration moyen-orientale.

Cette diversification se caractérise aussi par l'éclatement des structures, avec le développement des associations parareligieuses et des ONG confessionnelles, des radios et des télévisions religieuses, des organisations non-dénominationnelles et des structures interconfessionnelles dans le champ chrétien, des associations ou des fédérations nationales regroupant divers acteurs issus d'une même mouvance religieuse.

comme un nouvel horizon pour les prédicateurs fondamentalistes qui diffusent, au sein de l'islam africain, les pratiques rigoristes du wahhabisme.

Malgré cette prééminence quantitative des Noirs Africains dans les religions exogènes, l'on observe cependant une absence pandémique dans les sommets hiérarchiques de l'organisation de ces organisations ecclésiastiques. Une question se pose par exemple depuis des décennies dans la gouvernance faitière de l'église catholique²⁰ : Peut-on imaginer un pape noir au Vatican, à court, moyen ou long terme ?

L'on peut soutenir que même si les préjugés racistes parmi les électeurs romains ont la

peau dure, quelques signes d'espoir apparaissent avec la montée en puissance démographique des Africains au sein de l'église catholique qui contraste opportunément avec la désaffection des Occidentaux envers cette entité politico-religieuse.

Dans l'Islam, le Coran n'a désigné aucune autorité spirituelle pouvant légitimer un clergé vertical et centralisé, auquel le fidèle devrait obéir. La question d'une autorité suprême ne se pose vraiment pas puisqu'il existe des cheikhs noirs exerçant leur autorité dans leurs fiefs.

L'un des attraits du protestantisme évangélique est argumentativement incarné par la focalisation sur la conversion individuelle dans une dyna-

mique militante fondée sur le primat d'assemblées locales reliées en réseaux souples, sans institution faitière.

À la fin, existerait-il des pistes d'inversion ou de conversion de la tendance occidentalo-centrique du fait religieux ? Tel semble être le couloir emprunté par les divers courants panafricanistes, qui réclament un retour aux connaissances traditionnelles de l'Afrique. Le radicalisme et même l'exclusivisme des postures et discours, ainsi que les dévastatrices querelles de leadership, constituent cependant des écueils dont l'érosion apparaît nécessaire au moment même où le monde entier entre dans la grande Interrogation, susceptible de rebattre les cartes de la géopolitique globale.

Dr Jacques ATEBA est formateur des formateurs, professeur des Écoles normales d'instituteurs hors échelle, professeur contractuel au rectorat de Créteil et formateur à «Le monde après», cabinet de portage salarial. Il est directeur des opérations à la CEEDA (Chambre économique pour l'entrepreneuriat et le développement de l'Afrique) et secrétaire de rédaction aux Francophonies du sud. Depuis 2014, il est promoteur du SIEF (Salon international de l'éducation et de la formation). Directeur de la

Dr Abraham HONORE est professeur de géopolitique et de géostratégie à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature du Cameroun (ENAM). Spécialiste du contre-terrorisme, il est directeur adjoint du séminaire « Afrique et Développement » à l'Ecole Supérieure Internationale de Guerre de Yaoundé (ESIG). Il est par ailleurs professeur associé au Centre d'Etudes et de Recherches en Dynamiques Administratives et Politiques de l'Université de Yaoundé 2, Soa. De plus, il est ins-

²⁰ Ce fut déjà le cas en 1978, lors du décès du pape Jean-Paul Ier. Le prélat béninois Bernardin GANTIN faisait partie des papabili. Mais le conclave élit finalement le Polonais Karol WOJTYLA. À la mort de ce dernier, en 2005, les Africains reprirent espoir : et si le tour du Nigérian Francis ARINZE était venu ? Las, ce fut l'Allemand Joseph RATZINGER qui fut élu. À l'annonce, en 2013, que Benoît XVI renonçait à son pontificat, les soupirs se firent entendre. Et la question devient lancinante : l'heure de l'Afrique a-t-elle enfin sonné ? Venu de son Amérique natale, Jorge Mario BERGOGLIO devint François 1er.

coopération et chef de département communication à ISSAM (Institut Supérieur des Sciences, Arts et Métiers), il est docteur en sciences de l'éducation.

pecteur en réforme du secteur de sécurité (RSS) et en consolidation de la paix à l'Ecole de Maintien de la Paix (EMP) à Bamako au Mali. Il a dirigé à ce jour une centaine de travaux de Master en relations internationales, en maintien de la paix et en géopolitique. Il projette la publication d'un ouvrage intitulé « La subalternisation de l'Afrique : Etat épiméthéen et pistes de projection prométhéenne ». Il est diplômé de l'institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC). Il est titulaire d'un Doctorat en Droit des relations internationales. Originaire de Yabassi, dans la région du Littoral camerounais, il est socialement ennoblé à la prestigieuse strate de patriarche intronisateur et instrumentaire.

Retrouvez toute l'actualité de l'intelligence économique africaine sur cavie-acci.org



« D'Octobre 2018 à Mars 2020, le CAVIE a formé 208 candidats, en présentiel, dans 09 pays »

SESSION EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL
FORMATION INTENSIVE ET CERTIFIANTE

**VEILLE & INTELLIGENCE
ÉCONOMIQUE POUR
BANQUES/ASSURANCES**

Date : À votre convenance | Inscription : 07 jours avant le début de la session
Contacts : virtual.university@cavie-acci.org | +237 242 003 106 / 659 173 030

Trajectoire entrepreneuriale des Africains depuis le commerce triangulaire

La trajectoire entrepreneuriale des Africains ne s'apparentera pas à ce qu'ont connu les autres régions du monde, du fait des spécificités hétéroclites des 54 pays d'Afrique, qui avec des besoins spécifiques emprunteront des chemins différents. Les politiques gouvernementales cibleront des secteurs à fort potentiel de croissance et consacreront des efforts considérables à des mesures de politiques fortes et accessibles aux entrepreneurs en plein essor, pour revitaliser le tissu économique.



Cathye
MUKOKO



Alexis Roméo
YEGNON



Historique : civilisation d'entrepreneurs

Le commerce sahélien représente une activité séculaire qui illustre bien les échanges interrégionaux comme en témoignent les explorateurs Heinrich Barth et René Cailié. Le royaume du Ghana, les empires du Mali et de Gao, les Etats haoussa et l'empire du Bornou (SURET-CANALE 1978) en restent de formidables exemples.

Malgré l'impact de la colonisation, les réseaux précoloniaux d'échanges se sont maintenus. On retrouve des traces entre autres dans les registres de commerce. Ils sont, pour les plus modestes, «traiteurs» ou «acheteurs de produits» (DRESCH 1946).

Les années post coloniales sont marquées par un «besoin

d'accomplissement» dans les sociétés «traditionnelles» ; d'où «l'initiative africaine» qui a englobé les petits entrepreneurs (COQUERY-VIDROVITCH, ed. 1983, HOPKINS 1987). L'intérêt pour ces initiatives entrepreneuriales s'est toutefois évanoui, l'attention étant plus portée sur le développement dirigé par l'Etat, suite aux pressions exercées par les institutions financières internationales et d'autres organismes. («Part de gouverner», WORLD BANK 1992, pp. 267)

Les nouvelles classes dirigeantes post indépendantistes constituaient l'économie «formelle». Elles renforcèrent leurs liens avec la classe politique bureaucratique, à quelques exceptions près.

Le développement d'une économie «informelle» animée par des groupes mar-

chands, organisés sur des bases familiales ou clientélistes prospérait également. Ainsi, un des plus importants négociants de Bamako avait son frère à Thiès, son neveu à Sikensi, cercle de DABOU (Côte d'Ivoire) et il avait en outre un frère Kayes au Soudan. C'était le chef de famille qui en exerçait le contrôle» (LAMBERT et EGG 1992).

Panorama de l'entrepreneuriat en Afrique

Nous concevons l'entrepreneuriat comme un état d'esprit, une dynamique d'actions avec prise de risque. Et en Afrique, la culture entrepreneuriale n'est plus à démontrer du fait de son passé historique et colonial en particulier. L'Afrique est certes, le continent qui compte le plus d'entrepreneurs et enregistre le plus de réformes législatives

(selon le rapport Doing Business 2020) mais c'est aussi le continent qui connaît le plus faible taux d'emploi.

L'absence de données statistiques fiables sur l'entrepreneuriat africain rend l'analyse situationnelle sur le sujet non exhaustive. Toutefois, des sources officielles comme celle du rapport annuel « Perspectives économiques en Afrique (PEA) 2017 » produit par un partenariat unique entre 3 organismes internationaux (BAD/OCDE/PNUD, 2017) ainsi que nos recherches, nous permettent de dessiner pour le continent un paysage entrepreneurial qui brille par la jeunesse des entrepreneurs (âge médian de 31 ans contre 36 ans en Asie de l'Est, et 35 ans en Amérique Latine), un taux de création d'entreprise élevé chez les populations en âge de travailler (22 % contre 18% en Amérique latine & Caraïbes et 13% en Asie), des secteurs en plein boom tels que le commerce et l'agriculture par exemple.

Nos analyses révèlent, au demeurant, une rapide transformation de ce paysage sur le plan des motivations et des aspirations des entrepreneurs, de leurs business model et de leurs profils. L'Afrique compte plus de 500 centres d'incubation et d'accélération de compétences en entreprises. Cependant, plusieurs milliers de

start-ups créées disparaissent chaque année révélant ainsi leur passable pérennité. Cette dernière est adossée à des critères tels que les compétences, les moyens financiers, etc. Face à un tel constat, une question se pose : comment améliorer l'écosystème entrepreneurial en Afrique au service du développement durable ? Autrement dit, comment faire « mieux » à défaut de faire « bien » ?

En effet, plusieurs pays africains mettent en seconde priorité l'entrepreneuriat et « l'entrepreneuriat des jeunes » en particulier, juste après celui du développement industriel. De nombreux pays africains s'inscrivent dans cette dynamique. Alors que certains vont adopter des réformes fortes au bénéfice de l'entrepreneuriat, d'autres pays comme l'Afrique du Sud, le Rwanda, le Ghana et le Kenya vont renforcer les politiques existantes au profit de l'entrepreneuriat et impacter ainsi leurs populations.

Les grandes contributions africaines en faveur de l'entrepreneuriat

« Pour un entrepreneuriat résilient et inclusif où nul ne doit être laissé sur le bord du chemin »

Pour plus de la moitié des Africains, l'entreprise renvoie

à quelque chose de positif. Et presque 80% des Africains considèrent que l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière, d'où l'appétence en croissance de l'entrepreneuriat pour les Africains. Toutefois, les disparités en matière de revenus, d'âge et entre les sexes constituent une part importante des inégalités économiques. A titre d'exemple, en matière d'entrepreneuriat, les femmes africaines sont championnes dans le monde et pourtant, elles sont généralement moins bien rémunérées que les hommes dans le marché du travail. Elles gagnent en moyenne 30 % de moins que les hommes dans certains Etats africains et dans d'autres, elles n'ont pas accès à certains emplois. De notre pont de vue, si de telles disparités persistent, cela compromettra inéluctablement le développement durable de l'entrepreneuriat et freinera ainsi la croissance.

Cependant, tout en reconnaissant qu'il reste beaucoup à faire si l'on veut parvenir au niveau de développement qui répondrait à l'objectif de la prospérité pour tous, des réformes considérables dans des domaines clefs, tant au niveau national que régional, ont été adoptées pour réduire des inégalités encore omniprésentes et encourager un entrepreneuriat inclusif et résilient.

Vers un système éducatif performant et mieux adapté aux réalités

De nombreux pays ont choisi de faire de l'éducation une priorité sans précédent, et ce, pour faciliter l'accès des jeunes au marché du travail dans un premier temps, et dans un second, pour stimuler la compétitivité des entreprises et l'économie par ailleurs. Un pays comme le Ghana illustre bien ce phénomène. Les femmes ghanéennes jouent un rôle primordial dans le paysage entrepreneurial, car le président ghanéen Nana AKUFO-ADDO a fait de l'éducation son cheval de bataille et s'est engagé dans des réformes profondes du système éducatif en faveur des jeunes filles qu'il encourage à créer des entreprises viables et productives. Aujourd'hui, le taux de scolarisation des filles, passé de 16% dans les années 1970 à près de 80% actuellement, nous raconte l'histoire d'un investissement productif. A côté du Ghana, l'île Maurice, à l'honneur au Nelson MANDELA Plenary Hall en 2017, a été classée par l'Union africaine en tête des pays africains les plus performants dans le domaine de l'entrepreneuriat des jeunes. Dans sa stratégie visant à lutter contre le chômage chez les jeunes, en 2019, le gouvernement mauricien lance le DBM Campus Entrepreneur Challenge, qui

vise à encourager les jeunes étudiants du cycle tertiaire à développer un esprit d'entreprise tout en promouvant une culture qui les portera à prendre des risques, mettre sur pied des entreprises et créer des emplois.

Vers le développement des compétences

De nombreux pays africains se sont activement investis en faveur du développement humain. Avec des réformes importantes adoptées en matière d'éducation comme la création du Centre pour le développement de l'entrepreneuriat, au Nigéria, par le biais du programme de la Fondation Tony O. Elumelu, joue un rôle majeur. En effet, ce programme vise à identifier et à soutenir dix mille jeunes entrepreneurs de divers âges à travers le continent, sur des projets à impact sur le milieu social et de former les futurs managers africains ; l'objectif étant de créer un million d'emplois pour un investissement de 100 millions de dollars US durant une décennie.

En Afrique francophone, la République Démocratique du Congo (RDC) affiche, elle aussi, une réelle volonté de promouvoir l'entrepreneuriat en valorisant les entrepreneurs et en stimulant l'esprit d'entreprise. Des pays comme le Ghana, l'Ouganda, le Kenya

sont aussi de beaux exemples. Au niveau régional, il est à saluer le programme de développement des pôles industriels de compétences (PIC) de la BAD, lancé en 2016 avec pour ambition de cibler des compétences spécifiques et dans le but de développer les jeunes entreprises afin de les mettre en adéquation avec les besoins du marché et du travail.

Vers un meilleur accès au financement.

« No one is going to develop Africa, but us », telle est la philosophie de l'économiste et entrepreneur nigérian Tony O. Elumelu, baptisée « Africapitalism ». Le Nigeria a adopté une série de mesures favorables pour les entreprises, visant à accompagner et faciliter l'accès au financement des entrepreneurs et PME. De nombreux fonds publics comme le Fonds pour l'entrepreneuriat des diplômés et le Fonds du programme de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes ont ainsi vu le jour

Le Rwanda s'est aussi distingué en raison de son attitude pro-business et de sa tolérance zéro pour la corruption. Lorsque vous arrivez à Kigali, il vous est quasi impossible d'éviter de tomber sur l'un des nombreux panneaux avec inscrit « Join the war against corruption » ; ce qui donne le ton de

la politique gouvernementale rwandaise. Considéré comme l'un des 10 pays africains où il est bon de faire des affaires, le pays s'est engagé dans les réformes macro-économiques profondes avec, entre autres, la création du Business Development Fund et la mise en place d'une politique de décentralisation des services aux entreprises pour la promotion des zones rurales.

Au niveau régional, le soutien de la BAD aux Etats et aux initiatives de la Fondation Tony ELUMELU augure de belles perspectives pour l'entrepreneuriat africain.

Vers la création d'un climat propice aux affaires

Selon le rapport Doing Business 2020, l'île Maurice (au 13e rang) est le pays le mieux classé d'Afrique subsaharienne dans le classement mondial de la facilité de faire des affaires. De plus, le Kenya serait l'une des deux économies d'Afrique subsaharienne (avec la Zambie) à avoir réformé la protection des investisseurs minoritaires. Idem pour le Nigeria avec l'amélioration de la fiscalité pour les associations/coopératives d'une part et les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) des secteurs prioritaires tels que : l'agriculture, l'énergie, les TIC.

Les principaux problèmes sur la mise en œuvre des réformes

« L'Afrique doit prendre en main son destin »

Une collaboration étroite entre les entrepreneurs et les Etats est vitale pour la réussite des réformes à mettre en place. A cet effet, il faut miser sur :

- Un leadership affirmé et une communication efficace

Les principaux obstacles à l'efficacité des politiques gouvernementales, résident dans le manque de leadership pour la majorité des pays et l'absence de communication. Certains pays africains manquent encore de vision stratégique à long terme et d'une réelle volonté de continuité dans les actions. Rien ne doit être tenu pour acquis. Une communication efficace au plus haut niveau de l'Etat est nécessaire pour donner un signal fort à la société sur le fait que l'industrialisation et l'entrepreneuriat restent des priorités nationales.

- Des institutions fortes

Quel que soit le niveau d'engagement ou l'ampleur des réformes engagées, un Etat doit se doter des institutions fortes avec des hommes et femmes expérimentés et capables de conduire, dans le respect des lois, les change-

ments structurels et conjoncturels pour gérer les mutations économiques et sociales, etc. Force nous est toutefois donnée de constater qu'en dépit des efforts consentis depuis les indépendances, les institutions de nombreux pays du continent se trouvent encore à en phase embryonnaire, à l'exception de l'île Maurice, l'Afrique du Sud, le Ghana, le Bénin, etc.

- Des infrastructures solides et performantes

De nombreux entrepreneurs qui opèrent sur le continent se heurtent à un problème de manque d'infrastructures solides et des services inhérents. A titre d'exemple, le manque d'électricité et d'une industrie de technologies de l'information et de communication (TIC) freine le potentiel de croissance des entrepreneurs. Les TIC représentent un secteur important pour doper tous les secteurs de l'économie. C'est dire si l'Afrique a encore des efforts à faire.

- Un système créatif et convergent

Faire du développement technologique et de la créativité de nouveaux moteurs d'innovation capables de produire des changements et des impacts spécifiques dans l'écosystème entrepreneurial africain, influencera dans une

large mesure les voies futures du changement social et de la croissance.

Promouvoir les étudiants, les entrepreneurs et les chercheurs qui souhaitent développer ensemble des idées d'entreprise axées sur la créativité et les TIC, incitera à explorer l'innovation dans des domaines avancés : nouveaux produits pour de nouveaux marchés, innovation sociale, etc. Etendre simultanément ces initiatives dans plusieurs régions africaines et créer une synergie internationale favoriseront l'innovation dans les anciens secteurs et l'innovation de service axée sur la technologie.

En clair, il nous faut :

- Organiser et promouvoir des concours d'idées ;
- Créer un système à l'échelle

africaine aux opportunités de jumelage ;

- Créer un modèle de soutien à la planification avec une offre riche de mentorat ;
- Stimuler le développement de nouvelles idées de start-up en stimulant les TIC et la créativité ;
- Compléter et étendre les programmes existants tout en se concentrant fortement sur les TIC et l'entrepreneuriat créatif.

Enfin il est clair que de nombreux pays africains s'accordent de plus en plus à reconnaître que l'entrepreneuriat est essentiel pour le développement durable, qu'il joue un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté, des inégalités entre les sexes et la viabilité environnementale et que des efforts restent à faire.

Cependant, tout comme les politiques économiques, les politiques de l'entrepreneuriat sont multidimensionnelles. Ne serait-ce que parce qu'elles prennent en compte de nombreux domaines tels que l'éducation et le développement des compétences, les technologies de l'information et de la communication, l'innovation...etc.

Face à ce constat, et tout comme le disait Thomas SANKARA sur le fait que les Africains doivent créer leur propre marché africain, nous pensons qu'il ne serait peut-être pas mal venu de proposer, au niveau régional, un cadre de référence africain ou encore un schéma directeur africain pour accompagner véritablement et valablement le développement de l'entrepreneuriat en Afrique, surtout pour les pays qui affichent une politique volontariste.

Cathye MOUKOKO est passionnée de finance, d'innovation et des transformations au sein des entreprises. Pendant près de 10 ans, elle a occupé des postes dans toute une série d'entreprises Grands Comptes, notamment en tant que Business Manager & Controller pour BNP Paribas, précisément au sein de l'entité Corporate & Institutional Banking. Désormais mentore et investisseuse, elle est co-fondatrice et CEO de The Shapers Investors, firme dont la raison d'être est de « booster la croissance des entrepreneurs panafricains qui impactent positivement leur écosystème d'une part ; et d'accompagner et conseiller les entreprises désireuses de se développer en Afrique d'autre part. La mission de

Alexis Roméo YEGNON est co-fondateur d'entreprises, consultant, facilitateur, conférencier et coach, très impliqué dans la transformation digitale et l'innovation centrée sur l'humain. En plus, il est directeur de Hisoft Technologies, agence spécialisée dans la cyber intelligence pour la sécurité bancaire, télécom et industrielle. En outre, il est administrateur de FUTURALLIA Poitiers-France et professeur au PDP, le programme en Leadership & Ethique. Il a été chef de projet en stratégie politique et chef de délégation d'entreprises au Maghreb, en Europe et en Amérique du Nord. Alexis est l'un des plus jeunes parrains de l'histoire du programme PDP. Il a atteint ce rang prestigieux par sa capacité à motiver et à

sa vie, dit-elle, est d'aider les autres à « accroître leurs business et projets, leur estime de soi et leur valeur nette. »

influencer les autres, à traduire les objectifs stratégiques en résultats exploitables et à défendre avec succès la créativité collective. Dans ce domaine, il a même remporté le 1er prix du Programme CREA Summer Academies 2018 de la Commission européenne au sein de la prestigieuse Université Politecnico de Milan. En dehors de l'Afrique, pendant la crise du COVID19, Alexis a été appelé à évaluer les difficultés que rencontraient le Conservatoire Intuit Art Center dans son appui aux artistes du tiers monde. Il a réussi à leur apporter des solutions à la demande du centre SDN chapter Chicago. Ingénieur des systèmes d'informations, diplômé OFQJ Québec en développement international, certifié MDE/IESE Barcelone Business School en Intrapreneuriat, certifié et spécialiste de Design Thinking for new Entrepreneurship au Politecnico de Milan.

Retrouvez toute l'actualité de l'intelligence économique africaine sur cavie-acci.org



« D'Octobre 2018 à Mars 2020, le CAVIE a formé 208 candidats, en présentiel, dans 09 pays »

SESSION EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL

FORMATION INTENSIVE ET CERTIFIANTE

**INFLUENCER LA DECISION
PUBLIQUE EN AFRIQUE**

Date : À votre convenance | Inscription : 07 jours avant le début de la session

Contacts : virtual.university@cavie-acci.org | +237 242 003 106 / 659 173 030

Audit de 500 ans d'économie africaine

Madina TOURE

Remonter 500 ans d'histoire de l'Economie africaine nous ramène aux années 1600. Cela peut sembler extrêmement lointain et périlleux de se référer à pareille époque pour proposer des clés permettant d'appréhender les mécanismes économiques actuels et de penser l'avenir de l'Afrique des Affaires...mais il est temps de dessiner des contingences.

Convoquer l'histoire économique depuis 500 ans, c'est aussi être en proie au cauchemar africain déclenché par l'arrivée massive sur les côtes africaines, des bateaux-négriers à la recherche d'une marchandise beaucoup plus convoitée que l'or : l'homme-esclave. Pour autant, dans certaines parties de l'Afrique, l'asservissement de l'être humain par l'autre est une pratique qui date de l'antiquité, socialement acceptée, religieusement reconnue, et commercialement réglementée.

Nous réinterrogeons alors la Charte du Mandé, érigée oralement en constitution depuis le XIIIe siècle et ayant servi de viatique dans l'empire Mandingue pour affirmer les droits universels de l'être humain, la paix sociale dans la diversité, l'inviolabilité de la personne humaine, l'éducation, l'intégrité de la patrie, la sécurité alimentaire, l'abolition de l'es-

clavage par razzia, la liberté d'expression et d'entreprise.

L'économie africaine de l'esclavage, bien que très florissante était tout de même secondaire à d'autres transactions sur les produits tels que le sel, les épices, le coton, la gomme arabique, l'or et les gemmes (pierres précieuses), les biens manufacturés importés d'Europe tels que les armes à feu et la poudre, l'alcool et les textiles. Une économie donc essentiellement du primaire peu de secondaire et encore moins du tertiaire. Une entente tacite, régulée par les acteurs commerçants locaux et les flux d'échanges a longtemps bercé l'Afrique dans une économie de rente et très peu progressiste sur le plan industriel.

Le bouleversement occasionné par les pénétrations européennes constitue le tournant fatal de l'Afrique qui perd le contrôle de sa destinée.



Dès lors, du nord au sud, de l'est à l'ouest, des guerres de conquête sanglantes éclatent et donnent naissance à des mouvements de résistance plus ou moins organisés, mais contenus localement par les forces impérialistes étrangères. Dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, du Nord et de l'Est, les terres sont confisquées par les colons qui mettent en place un système économique agricole tourné vers la culture de rente (tabac, café, cacao, canne à sucre, banane, arachide) au détriment des cultures vivrières qui cèdent du terrain aux produits alimentaires importés d'Europe. L'Afrique devient alors un débouché intéressant pour l'industrie européenne qui s'y approvisionne pourtant en matières premières

à faible coût. Le transfert de technologie industrielle n'a pas lieu, le réseau de chemins de fer est destiné essentiellement au transport des matières premières des contrées intérieures vers les côtes africaines où stationnent les bateaux de marchandises. Par la suite, des ports sont construits par les colons pour faciliter le chargement et le déchargement des bateaux. Le schéma est semblable dans les pays d'Afrique centrale et australe. A l'époque, la particularité du sud de l'Afrique réside dans le peuplement volontaire des grands espaces par des familles de paysans Boers originaires des Pays-Bas, de l'Allemagne et du nord de l'Europe, à qui l'administration coloniale alloue des terres arables, tandis que les zones aurifères et diamantifères sont encerclées par les garnisons militaires coloniales néerlandaises et britanniques. Ce peuplement qui date de plusieurs siècles dans le sud de l'Afrique et la création d'une économie tournée vers l'Europe, explique la différence de niveau de développement avec les autres pays d'Afrique, notamment les pays de l'Afrique centrale et du Bassin du Congo tout aussi pourvus en minerais. Dans le sud de l'Afrique, la gestion des relations entre les colons et les populations autochtones, qui ont cohabité paisiblement depuis des millénaires entre-elles, diffère également selon qu'il s'agit des actuels Mozam-

bique, Namibie, Botswana ou de l'Afrique du Sud ; ce qui pourrait expliquer la dérive vers l'Apartheid du XXe siècle. Les pays d'Afrique noire, pendant la colonisation, sont tous sous administration coloniale, sans autonomie de décision ni de gestion économique. L'économie locale de survie, constituée d'activités agricoles et de productions artisanales familiales cohabite avec l'économie de rente sous le monopole des Compagnies d'Exploitation et de Commerce des colons. Avec l'arrivée progressive des Libano-Syriens, surtout en Afrique de l'Ouest, dès la fin du XIXe siècle. Les colons et ces nouveaux acteurs établissent de solides relations d'affaires au détriment des acteurs locaux. Il découle de cette organisation une exportation de la manne financière en dehors de l'Afrique et une absence d'investissement structurant majeur.

La première et la seconde guerre mondiale vont être une préoccupation majeure en Europe au début du XXe siècle. Cependant, à la sortie de la 2nde grande guerre, les pays colonisateurs d'Europe vont se recentrer sur la reconstruction de leur économie et finiront par transmettre le pouvoir aux élites nationales qui réclamaient l'indépendance. En contrepartie, des accords sur les investissements et les avoirs des colons et leurs alliés

en Afrique sont signés entre les Etats et perdurent depuis lors sous l'appellation de « dette africaine ».

Dans les années 60, les Pères fondateurs des nations africaines, formés à l'école des colons, ont hérité du système administratif bureaucratique et hiérarchique et se sont plus adonnés à la gestion de l'existant du tissu économique peu dense qu'à la création de nouvelles dynamiques économiques performantes pouvant leur assurer l'autonomie budgétaire et la satisfaction des besoins fondamentaux de leurs peuples. Très tôt, le système d'administration des finances internationales, en l'occurrence la Banque mondiale et le Fonds monétaire international prennent les rênes de la décision économique dans la plupart des nations africaines et influencent l'orientation des dépenses publiques. Parallèlement, un système économique informel, issu de l'économie de survie du temps des colons, se développe insidieusement hors du champ du contrôle administratif étatique, jusqu'à devenir (en termes de volume de transactions, plus important que le système formel) et occuper l'essentiel de la population active des pays d'Afrique, sans réglementation et sans contribution fiscale. Cependant les montants des transactions restent faibles et les bénéfices servent à l'entre-

tien des familles au jour le jour, aux dépenses de santé et d'éducation. Les années 70 de l'ajustement structurel ont plongé les Etats d'Afrique dans un état de dénuement total, avec un désengagement dans les efforts de maintien d'un niveau d'éducation et de santé acceptable, une limitation des emplois administratifs et un gel des subventions surtout en direction du monde rural. La réponse ne se fit pas attendre avec un exode rural massif. Les populations vinrent s'entasser dans les villes, vivant dans la promiscuité et à la recherche de petits boulots pour les uns tandis que les autres s'adonnent au micro commerce, voire au commerce ambulante. Ainsi plusieurs mondes économiques cohabitent sans interférence pendant des décennies, tandis que le taux de natalité grimpe de façon vertigineuse. La révolution numérique du XXI^e siècle apporte un souffle nouveau en Afrique, démocratise l'accès à l'information et établit des passerelles de communication simplifiées et sans précédent, au bénéfice d'une population jeune en proie à des besoins sociaux nouveaux et à la quête de l'eldorado qu'elle imagine par-delà les océans.

L'économie africaine ou les économies africaines diverses par leurs facettes mais semblables par leur structuration faible en investissement, ab-

sorbent peu de recherche et développement, restent cantonnées aux marchés nationaux ou tout au plus sous-régionaux et, au final, génèrent peu de marge bénéficiaire pour beaucoup d'énergie et de temps engagés dans le processus.

Fort de cette analyse finalement intemporelle, croyants au YES WE CAN ; nous invitons au challenge du MAKE AFRICA GREAT AGAIN. Rappelons-nous que c'est le berceau de l'humanité et des enseignements de l'éminent Cheikh Anta DIOP dans « Nations nègres et culture ».

Telles les racines du mythique baobab qui s'enfoncent profondément dans le sol à la recherche d'eau, nous Africains, sommes appelés à puiser dans nos intarissables sources du savoir que d'autres valorisent. Approprions-nous nos ressources minières et nos terres alors qu'il est encore temps.

Profondément enracinés, tel un majestueux Baobab dans le paysage africain, offrant des fruits aux vertus médicinales, les filles et les fils d'Afrique, où qu'ils se trouvent dans le monde doivent apporter leur expertise scientifique, mettre en commun leurs avoirs financiers et fonciers pour sécuriser l'Afrique d'abord et ensuite continuer à la bâtir selon ses propres valeurs.

Nous appelons, au chevet de l'Afrique, la science et la technologie, les finances, le foncier et les ressources humaines, à la faveur du secteur quaternaire qui prend enfin en compte les mutations économiques mondiales depuis plusieurs dizaines d'années déjà. Nous invitons ainsi les Africains à concrétiser, en Afrique, la 4^e révolution industrielle, à savoir l'intelligence artificielle au service de l'humain, le bond numérique, sans accentuer les fractures sociales, économiques et territoriales.

L'Afrique a besoin de disposer de ses propres finances, de les gérer elle-même, afin de les investir sur le continent et surtout de les y conserver. La mobilisation de l'épargne des ressortissants africains y compris ceux de la diaspora est donc un objectif de premier rang.

Les terres d'Afrique doivent rester aux mains des Africains, non pas parce qu'ils y habitent et en ont d'office le droit de possession, mais parce qu'ils l'auront achetée en bonne et due forme. La forte pression foncière alimentée par la spéculation étrangère fragilise les populations et freine les productions agricoles vivrières. La maîtrise du foncier en Afrique est un préalable au risque de tirer des plans sur la comète. Réfléchir d'abord sur la construction de l'Afrique avant de penser à la possé-

der en premier, par des droits réels, peut devenir fatal pour les populations africaines. Toujours d'actualité, le défi des ressources humaines de qualité et en nombre suffisant dans les secteurs identifiés comme porteurs de croissance endogène est à poursuivre sans relâche.

Une bonne partie de l'Afrique a réellement besoin d'une transformation structurelle de son économie par des actions prioritaires conjointes, notamment la multiplication des infrastructures, le développement d'un système de santé,

d'éducation et d'habitat performant, la maîtrise de l'énergie, de l'eau et de l'environnement à moindre coût.

Au regard de tout ce qui précède, nous vous invitons concrètement à rassembler les pièces du puzzle et à l'assemblage du puzzle pour que toute l'Afrique vive dans la dignité et la prospérité, dans la bonne gouvernance, la paix et la sécurité et permette enfin aux générations futures africaines de hisser l'Afrique aux premières loges de l'économie internationale.

Pierre Desproges, humoriste français disait : « l'Intelligence c'est comme les parachutes, quand on n'en a pas, on s'écrase » et Camille de PERETTI, écrivaine française : « c'est toujours un bonheur de faire tomber les masques et de se rendre compte que les gens nous préfèrent déguisés ». Faisons en sorte que l'intelligence africaine soit mise en œuvre à l'effet qu'elle ne s'écrase plus ; sachant que langue de bois ne nous réussit pas ; d'où l'importance de nourrir de vrais débats sur nos réalités et d'appliquer les bonnes solutions à nos problèmes.

Madina TOURE est conseiller technique du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations du Sénégal. Après une Maîtrise et un DESS en économie, stratégie et gestion du développement à l'université de Grenoble, elle débute ses activités au Sénégal en créant en 2002 un cabinet de conseil et d'appui aux institutions publiques et privées. De 2013 à 2019, tout en étant « personne ressource » au Conseil économique, social et environnemental, elle dirige la dynamique SoWhen Initiatives qui élabore et met en œuvre des concepts de partenariat et d'échanges entre les acteurs pour le développement du Sénégal et plus largement de l'Afrique. Elle est également, en tant que sociétaire élue, présidente du conseil d'administration d'une Caisse du réseau Crédit mutuel du Sénégal.

UNIVERSITÉ VIRTUELLE DU C@VIE POUR CADRES ET DIRIGEANTS EN ACTIVITÉ

Infos : virtual.university@cavie-acci.org

**Doing Business
With Mauritius****DBWM: bienvenue au 1er forum
Doing Business With Mauritius****20-21 Mai 2021
Port Louis, île Maurice**www.cavie-acci.org/DBWM

L'objet du forum Doing Business With Mauritius (DBWM) est de créer une plateforme de dialogue de haut niveau entre décideurs mauriciens et africains continentaux sur les opportunités d'affaire. L'enjeu du dispositif est de dynamiser les échanges entre l'île et le continent, permettant par la même occasion de diversifier leurs partenaires économiques.

Maurice figure dans le premier carré des pays les mieux classés du continent africain sur les terrains de la gouvernance, de la stabilité politique et du climat des affaires. Le classement Doing Business 2020 de la Banque mondiale place l'île à la 13ème place sur 190. De 2015 à 2019, le pays a enregistré un taux de croissance constant de l'ordre de 3.8% en rythme annuel.

Cette croissance est tirée par les secteurs qui seront mis en exergue au cours de la première édition de DBWM. En tête, le secteur des services qui séduit les Africains - avec en tête, le tourisme, les services financiers, l'externalisation des TICs, le tourisme médical - qui pèse plus 75% du PIB, contre 21% pour le secteur industriel et 3% pour le secteur agricole.

Selon les prévisions du FMI au 14 avril 2020, le PIB devrait descendre en territoire négatif en 2020, de l'ordre de - 6.7% en raison de la crise liée au Covid-19 et remonter à 5,9 % en 2021, sous réserve de la reprise économique mondiale post-pandémique. Autant que les continentaux, l'île est désormais contrainte de diversifier ses partenaires commerciaux.

Pour l'heure, Maurice est trop exposé à l'Europe et à l'Asie. Le top 5 de ses partenaires commerciaux comprend : la France, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Afrique du Sud et l'Italie. En revanche, les principales origines des importations sont : la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et la France. Dans un cas, comme dans l'autre, l'Afrique est très fortement sous-représentée.

Port Louis vise pourtant à faire du pays une économie ouverte et plus compétitive au niveau mondial grâce à ses politiques commerciales. En face, la plupart des Etats africains sont engagés dans la diversification de leurs partenaires et dans la dynamisation des échanges intra-africains consacrée par la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECA).

DBWM aura atteint son objectif si, à la faveur des thèmes et séquences retenus, le forum débouche sur une meilleure connaissance des décideurs, des pratiques, des opportunités et des points de convergence, la création d'un réseau de partage d'informations ainsi que la signature de partenariats et/ou de contrats entre opérateurs mauriciens et continentaux.

- Participation en présentiel et en distanciel
- Renseignements et inscriptions : www.cavie-acci.org/DBWM



Reprogrammation du Salon Africain des Partenariats d'Affaires Qualifiés

28-29 Octobre 2021

Siège d'Ecobank Transnational Incorporated
Lomé - Togo

www.cavie-acci.org/SAPAQ

Les précautions indispensables à la mise en place des relations d'affaires durables et mutuellement bénéfiques en Afrique sont confrontées à l'indisponibilité d'informations économiques, financières et légales fiables et mises à jour. Et pourtant, les conséquences de la pandémie de la Covid-19 ont redistribué les cartes et confirmé la volonté de réunir des acteurs ayant fait l'objet d'un minimum de due diligence. Les 25-26 novembre 2021, au siège international d'Ecobank, à Lomé au Togo, ce sera chose faite. Grâce au Centre Africain de Veille et d'Intelligence Economique (CAVIE).

La promesse du SAPAQ est de réunir en un lieu, des personnes physiques et morales ayant fait l'objet des vérifications préalables et nécessaires à la construction de partenariats durables et mutuellement bénéfiques. Ce salon est l'occasion de démontrer que des opérateurs économiques et des investisseurs internationaux peuvent accepter l'injection d'une dose de transparence dans leurs partenariats potentiels avec leurs homologues africains et que l'inverse est également possible.

Des grands groupes, aux PME, en passant par les cabinets d'avocats, écoles supérieures, ONG, associations, fondations et collectivités... Ce sont plusieurs centaines d'acteurs publics et privés provenant des quatre coins du monde qui sont attendus dans la capitale togolaise pour signer des alliances gagnant-gagnant et s'informer de leurs clés de succès et de sécurité sur les marchés internationaux.

Cette première édition du SAPAQ est organisée avec le concours précieux et attendu de Togo Invest, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), du Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERDT), de TOGOCEL et d'Ecobank Transnational Incorporated.

- Participation en présentiel et en distanciel
- Renseignements et inscriptions : www.cavie-acci.org/SAPAQ

Audit des trajectoires financières africaines depuis 500 ans

La découverte européenne de l'Amérique par Christophe COLOMB en 1492 précède le début du commerce triangulaire. Durant près de trois siècles, plus de 20 millions d'Africains furent ainsi réduits en esclavage pour des raisons économiques. Cette période sombre de l'histoire africaine a déstabilisé les structures financières traditionnelles africaines et légalisé le racisme manifesté en mondovision par l'assassinat



Hugues MINKO & Clément SIM

récent de George FLOYD. Le passage de l'Afrique de sujet du système financier mondial à acteur de ce système, nous impose de diagnostiquer les trajectoires financières africaines depuis 500 ans et d'esquisser les voies de l'émergence des systèmes financiers africains.

Nous distinguons ici trois périodes.

L'âge d'or : des sociétés traditionnelles à l'asservissement

Il correspond à l'apogée du système financier africain, c'est-à-dire la période pendant laquelle le système financier africain était structuré par les Africains, où les monnaies disposaient d'instances de légitimation africaines.

Les peuples de l'Afrique subsaharienne, et notamment ceux qui commerçaient avec le Nord, étaient habitués aux pièces de monnaie et au système bancaire bien avant l'époque coloniale.

Les Africains de cette région utilisaient des pièces d'or, d'argent et de bronze venues du Nord, mais aussi des « monnaies primitives » (sel, fer, cuivre, élevage et esclaves) dont la plus connue est sans doute le cauri d'Afrique de l'Ouest. Les cauris, petits coquillages, étaient transportables, durables, difficiles à imiter et rares en Afrique de l'Ouest. Ils ont donc été facilement acceptés dans la région comme moyen de paiement, unité de valeur et de compte à partir du VIII^e siècle. Leur utilisation a même persisté dans certaines régions par les générations suivantes. Bien que les cauris aient été parfaitement adaptés comme monnaie, il

y eut une inflation de 1600 à 1900 ; tout d'abord, parce que les Européens en importaient de grandes quantités en provenance de l'Océan indien ; ensuite, parce que les gouvernements européens reconnaissaient principalement leurs propres monnaies. Durant cette période, la maîtrise, par les Africains, de leurs systèmes financiers a progressivement périclité.

L'âge d'argent : la période coloniale

Cette période est marquée par la chute des pouvoirs traditionnels ayant entraîné la dépréciation des monnaies africaines et le remplacement

contraint des structures financières traditionnelles africaines par un système financier imposé par le colonisateur.

L'on a assisté à la circulation en Afrique des monnaies reconnues par le commerce international comme le thaler, la piastre espagnole, et en Afrique de l'Est, la roupie indienne. Les Africains ont ainsi été dépossédés de la maîtrise de leurs systèmes financiers par intégration de ces derniers dans celui de la puissance coloniale. Les pouvoirs européens avaient des approches différentes. La France, le Portugal, la Belgique et l'Allemagne accordaient le monopole de la création de papier-monnaie à des banques privées.

La plupart de ces banques privées avaient leurs sièges en Europe. Au début, en dehors du monopole sur l'émission des billets, elles avaient aussi le monopole des activités commerciales, que ce soit légalement ou de facto. Les banques les plus importantes de l'époque étaient la Banque de l'Algérie (plus tard, la Banque de l'Algérie et de la Tunisie) ; la Banque du Sénégal (plus tard, la Banque de l'Afrique Occidentale) pour les colonies françaises d'Afrique de l'Ouest et du Centre ; la Banco nacional ultramarino pour les colonies portugaises (Angola, Mozambique, Cap-Vert, São Tomé et Príncipe) ; la Banque du Congo belge pour les colonies belges (Congo,

Rwanda et Burundi). Ce type de banque n'était pas supposé avoir une politique monétaire autonome, comme une banque centrale ; au contraire, son rôle était de veiller au maintien du taux de change entre la monnaie coloniale et sa monnaie de référence. En général, la monnaie coloniale avait le même nom que sa monnaie de référence, et s'échangeait à un contre un.

La Grande-Bretagne était la seule puissance qui accordait le droit d'avoir un système bancaire libre.

En imposant leur monnaie, leur système bancaire, et d'autres types de régulation économique dans les frontières arbitraires qu'ils avaient données à l'Afrique, les pouvoirs coloniaux ont en partie empêché l'intégration économique à l'intérieur du continent. Mais, en même temps, une intégration économique de l'Afrique avec l'Europe et le reste du monde a été possible.

L'âge de bronze : la période postcoloniale

C'est la période pendant laquelle les États africains ont revendiqué, pour la plupart, leur indépendance. Après les indépendances politiques, ont suivi les indépendances économiques. Quelques-uns ont pu s'affranchir des monnaies coloniales.

Au terme de cette première partie, l'on peut relever que depuis la traite négrière, les trajectoires financières africaines ont été extraverties, dominées par des systèmes financiers étrangers notamment européens.

Les voies de l'émergence

Après avoir été meurtrie pendant plusieurs siècles par les affres de l'esclavage, puis de la colonisation, l'Afrique commence aujourd'hui à renaître et dispose d'outils pour s'imposer dans le concert des nations ; ils se mesurent à l'aune des défis de la mondialisation.

Les challenges économiques et financiers

Les structures économiques et financières ont été profondément abimées, d'abord par l'esclavage, puis par la colonisation et la néo-colonisation. L'Afrique produit ce qu'elle ne consomme pas et importe ce qu'elle consomme sans aucune maîtrise de la fixation des prix ; ce qui accroît chaque jour sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur avec les conséquences désastreuses sur les indicateurs économiques : balance commerciale déficitaire, endettement massif, ...

Les Africains sont, pour la majorité, pauvres et n'ont pas accès aux services financiers qui pourraient leur permettre d'améliorer leur quotidien. C'est aussi le cas pour leurs

entreprises qui peinent à faire face à celles étrangères, faute de financements adéquats. Une autre illustration des dysfonctionnements du système économique est le paysan qui souffre de famine pendant qu'il plante le thé ou le cacao.

Aujourd'hui, l'Afrique a commencé à développer plusieurs outils qui lui permettront d'améliorer sa situation économique et financière. Nous pouvons citer, à titre d'illustration, la microfinance qui permet une inclusion financière rapide et le développement au niveau local. Certes, la pression financière sur les destinataires des financements est encore élevée, mais ces derniers disposent au moins de source de financement.

Davantage d'efforts devraient être fournis pour améliorer les conditions d'accès auxdits financements. Une solution est la réduction du coût du risque par la mise en œuvre de mécanismes de sanctions des indélicats financiers. De tels mécanismes devraient être institués également pour les entreprises. Ces dernières, lorsqu'elles concourent à l'international, devraient avoir le soutien de l'État qui a tout intérêt à avoir des champions nationaux ; sources de valeur ajoutée.

Le chantier de l'innovation financière est également une piste à suivre dans l'amélioration des trajectoires financières africaines ; le continent ayant des spécificités bien particulières. Un autre chantier à suivre de très près est celui de la réforme monétaire. La politique monétaire est une arme que l'on ne peut laisser plus longtemps entre les mains du colon d'aujourd'hui. Il est grand temps de bâtir l'infrastructure pour obtenir l'indépendance monétaire. Pour ce qui est de l'appareil productif, celui qui devrait viser à satisfaire les besoins internes ; les États ont plus de maîtrise sur la structure des prix des consommations internes. Ceci permettra d'avoir une croissance intravertie et plus inclusive. Cependant, plusieurs entreprises africaines sont cotées en bourse, des banques locales sont nées et concurrencent les plus anciennes. Ce qui est le signe d'une aube de performance et de transparence.

Les challenges institutionnels

L'extraversion économique et financière de l'Afrique relève aussi de la forme de ses institutions de gouvernance. Il est nécessaire, pour permettre l'amélioration des indicateurs économiques, que les administrations publiques soient véritablement au service des po-

pulations et des entreprises et non de puissances étrangères. En outre, des phénomènes tels que la prévarication, la corruption et le népotisme privent les économies africaines de plusieurs points de croissance et font le lit de la médiocrité. Une amélioration de la gouvernance aura un effet multiplicateur sur la dépense publique et le climat des affaires. Les réformes institutionnelles sont aussi à mener au niveau régional. En effet, les Africains ne peuvent plus se permettre d'agir en rangs dispersés dans un monde de grands ensembles. Il est important, pour faciliter les échanges intra-africains et garder la valeur ajoutée sur notre continent, d'uniformiser un certain nombre de politiques et de pratiques. C'est le défi de l'harmonisation des systèmes comptables et financiers africains. Les Africains devraient se débarrasser des oripeaux de leur lourd passé colonial et commencer à travailler ensemble. Cet état d'esprit, incapacité à travailler ensemble dans une Afrique désintégré, se manifeste aussi dans les échanges intra-africains qui ne présentent que 16%, pendant que ceux intra-européens 68,1%, ceux intra-asiatiques 59%, et ceux intra-américains 55%²¹.

²¹Source : <https://unctad.org/fr/Pages/PressRelease.aspx?OriginalVersionID=520> (extrait de la conférence des nations unies de Genève, suisse, du 26 juin 2019).

Les challenges technologiques

Depuis l'esclavage, l'Afrique dépend de la technologie venue d'ailleurs. Cette dépendance ne lui a que trop souvent fait tenir le bas du pavé dans ses relations avec ses partenaires. Le faible développement technologique de l'Afrique la cantonne au statut de producteur de matières premières pourtant essentielles au développement technologique. Il est grand temps que les Africains prennent le taureau par les cornes en encourageant notamment les jeunes porteurs de projets à haute valeur ajoutée. Par ailleurs, la question de la traçabilité des données ainsi que

de leur fiabilité se pose. Pouvons-nous continuer à l'heure du business-data de laisser cette mine d'or entre d'autres mains ?

La problématique de l'indisponibilité de système d'information intégré africain à l'instar d'ERP pour la gestion de données de l'entreprise (Achat, RH, finance, comptabilité) est très récurrente en Afrique subsaharienne. Cette indisponibilité relève de leur accessibilité et de la réticence des acteurs. Il est important que les innovations soient accompagnées de campagnes de sensibilisation sur les enjeux et que des gages de fiabilité puissent être donnés à leurs acquéreurs.

Le XXIème siècle est déjà consommé à 20%. Il est temps, pour la nouvelle génération d'Africains, de prendre la pleine mesure des challenges du siècle de George FLOYD et faire d'une arme les meurtrissures infligées depuis l'esclavage ; ceci afin d'améliorer le système financier africain et de passer, pour reprendre les termes du philosophe camerounais Ebenezer NJOH MOUELLE, de la « médiocrité à l'excellence ». Aujourd'hui, nous connaissons les règles du jeu et notre continent en est le terrain. Nous avons tout pour améliorer la trajectoire financière de notre continent.

Hugues MINKO est chef service « Prévision et analyse budgétaire » au port autonome de Douala. Il a été certifié IEDDA (Intelligence Economique et Due Diligence en Afrique) à Yaoundé, par le CAVIE, dont il est désormais membre.

Clément SIM a acquis une expérience et une expertise professionnelles transversales en travaillant depuis une dizaine d'années pour le Crédit Foncier du Cameroun où il fait progressivement ses classes. Il occupe la fonction de Sous-Directeur des Finances cumulativement avec celles d'Interlocuteur du comité de gouvernement d'entreprise et de membre du secrétariat du conseil d'administration. Il participe en outre aux travaux de plusieurs comités stratégiques et à la mise en œuvre de plusieurs projets d'entreprise. Il a été certifié IDPA (Influence de la Décision Publique) et IEDDA, à Yaoundé, par le CAVIE, dont il est désormais membre.

12 secteurs clés de l'économie africaine sont surveillés, 7/7 sur cavie-acci.org

Principales contributions africaines à l'essor des technologiques depuis 500 ans

L'*Afrique a toujours été, à tort ou à raison, considérée comme le continent qui retarde l'humanité et qui n'a jamais su répondre présent lorsqu'il était attendu. Encore au 21ème siècle, à l'ère de l'information, sachant que chaque siècle a connu ses galères et que les autres peuples ont toujours pu se réinventer, l'Afrique fait face à des défis dont un des plus colossaux reste le développement technologique.*



Espoir DOSSAH & Gilles KOUNOU

La contribution des Africains aux développements technologiques pendant les trois grandes phases de la mondialisation

La première mondialisation qu'a connue le monde a eu lieu au 16ème siècle où les Européens, notamment les Portugais et Espagnols, soutenus par leurs rois, ont réalisé le premier tour du monde grâce à de nouvelles techniques de navigation comme la boussole, l'astrolabe, la caravelle, les portulans et les tables trigonométriques. Ces innovations techniques et même technologiques, ont permis au monde de connaître sa première mondialisation, qualifiée de commerciale. Quelle a été la participation des Africains à cette première révolution commerciale ?

Où étaient les Africains ? Que

faisaient-ils de leurs sciences, de leurs métaux, etc. ?

Christophe COLOMB écrivait déjà que, « depuis le roi David, Dieu n'avait concédé à personne une faveur aussi insigne que celle qui lui avait été réservée. Cette faveur lui fut dispensée par des progrès très humains : l'aiguille aimantée de la boussole, le quadrant, pour donner une position à peu près exacte en latitude, l'astrolabe pour calculer le cours des astres, les portulans et les tables trigonométriques pour se repérer à partir de la côte. » [1]

Pendant que les Européens recherchaient, lors de leurs différentes conquêtes commerciales des métaux précieux, les Africains avaient déjà à foison l'or et l'argent ; l'Afrique, berceau de l'humanité, était aussi berceau de l'écriture mais malheureusement cette

maîtrise précoce de la nature, du métal et de l'écriture n'aurait pas permis une vraie contribution du continent au développement technologique du monde pour plusieurs raisons évoquées par Paul E. LOVEJOY. L'une des premières explications que le chercheur évoque est le commerce triangulaire et la traite négrière, qui ont eu des conséquences considérables sur l'Afrique, et qui non seulement ont vidé le continent de toutes ses ressources naturelles et minières mais aussi de ses hommes, de ses intellectuels, et certainement de ses chercheurs et scientifiques : « Entre le milieu du XVIe siècle et le milieu du XIXe siècle, la population subsaharienne s'est donc réduite de quelque quatre cents millions... ». Tous les tissus socio-économiques, toutes les organisations politico-administratives ont été déconstruits, les razzias et les

guerres ont définitivement fragilisé et ruiné l'Afrique noire. Et c'est bien à juste titre que Lovjoy stipula que « l'apport de l'Afrique à la science et à la technologie peut se mesurer à son impact sur le développement des Amériques. » [2]

S'il est plus que difficile de citer ou de prouver les contributions des Africains aux développements technologiques à cette période où le continent a connu des bouleversements profonds à tous les niveaux, où la surpuissance militaire occidentale arabe a tout désorganisé et déconstruit ; ce ne serait pas un abus ou un faux fuyant d'affirmer que plusieurs millions d'Africains et d'Africaines ont contribué massivement à la révolution agricole en Amérique du Nord et du Sud, et plus tard à la révolution industrielle de l'Europe.

Du 18ème au 20ème siècle, la révolution industrielle provoque de grands bouleversements économiques et sociaux dans le monde entier. Plusieurs progrès mécaniques, technologiques et industriels vont se répandre partout en Angleterre, en France, en Asie, aux Etats-Unis, etc. Successivement la machine à Vapeur en 1705, la locomotive à vapeur en 1804, le pétrole en 1859, la lampe à incandescence en 1879, la première automobile en 1886, vont refaçonner le monde. Ce processus d'industrialisation engagé par les Européens aura besoin

de s'approvisionner en matières premières pour survivre et encore une fois l'Afrique et les Africains seront sollicités. La révolution industrielle de l'Europe était-elle possible sans la révolution commerciale et les expansions commerciales ? Dans tous les cas, les faits prouvent que les Africains ont été longtemps brimés et bridés et ne pouvaient que difficilement jouer des rôles importants dans les développements technologiques que le monde a connus.

L'éveil technologique des Africains lancé après la chute du mur de Berlin

En dehors de quelques coups d'éclats, répétés çà et là comme des accomplissements retentissants, la contribution des Africains restés sur le continent reste famélique au regard des 15% que représente la population africaine par rapport au reste du monde. Le Robot Rosa du Béninois Bertin Nahum, l'anode graphique de Rachid YAMAZi, les lunettes du Cancer du Dr ACHILEGU, le CyberTracker de Louis STEVENSON et LIEBENBERG Lindsay, la technologie de réduction du bruit des antennes des Sud-Africains Gordon MAYHEW-RIDGERS et Paul Van JAARVELD, ne sont que l'arbre qui cache la forêt de l'absence des Africains dans la contribution aux développements technologiques des cinq derniers siècles.

En 2018, le magazine panafricain Jeune Afrique soulignait d'ailleurs que le sous-continent noir représente aujourd'hui 15 % de la population du globe, mais ne compte que 2,4 % des chercheurs, 2,6 % des publications scientifiques et 0,1 % des dépôts de brevets. Ce bilan est encore plus insuffisant lorsque l'on se concentre sur la production scientifique de l'Afrique noire subsaharienne. Si l'on peut affirmer sans détour que plusieurs afro-américains ont contribué de manière significative à l'essor technologique dans le monde au début du vingtième siècle, il urge à contrario de noter que le dernier prix Nobel de physique, marqueur majeur de la contribution d'un chercheur à l'évolution de la science, décerné à un Africain remonte à ... jamais ; et que les trois seuls Prix Nobel de sciences issus du continent sont tous Sud-Africains, et de surcroît de race blanche.

Mieux encore, les contributions majeures des Africains à la recherche scientifique sont plus à rechercher du côté des universités occidentales où ils excellent que dans les institutions de recherche qui émergent çà et là sur le continent. Les institutions africaines ne s'y trompent d'ailleurs pas ; elles qui ont construit le Next Einstein Forum pour créer plus de vocations scientifiques en Afrique et dynamiser la recherche sur le continent. Si

l'appui de la Banque mondiale à l'essor de la recherche scientifique et technologique en Afrique est aujourd'hui remarquable à travers le financement des Centres d'Excellence de par le continent (Bénin, Sénégal, Rwanda, etc.), le constat à faire est que de plus en plus de jeunes Africains se concentrent aujourd'hui, non plus sur les recherches fondamentales d'ampleur mais plutôt sur la découverte de solutions endogènes à des problèmes locaux à travers une innovation dite frugale et une recherche additive au moyen des nouvelles technologies.

L'objectif clairement avoué est de répondre aux problèmes de développement du continent en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour effectuer le fameux saut de grenouille (leapfrog) et réduire la pauvreté endémique sur le continent dans une démarche de recherche-action. A ce titre, l'invention des minutes de communication prépayées par l'anglo-soudanais MO Ibrahim, la démocratisation du Mobile Money par Safaricom avec M-pesa au Kenya puis dans l'ensemble des pays du continent, le CardioPad d'Arthur ZANG, l'éolienne sans pale de SAPHONIAN, sont autant de réponses pragmatiques

aux problématiques africaines qu'il est difficile d'ignorer, dans le désert d'accomplissements technologiques majeurs à attribuer aux ressortissants du continent.

Si ces innovations sociales remettent de plus en plus la lumière sur l'innovation qui progresse à grands pas en Afrique, leur portée à l'échelle mondiale est limitée du fait qu'elles sont bien souvent construites sur des technologies fondamentales issues du monde occidental et de la faiblesse de la recherche fondamentale qui les sous-tend.

L'African Institute for Mathematical Sciences ne s'y est d'ailleurs pas trompé en réaffirmant que : « Investir dans les sciences mathématiques est donc essentiel pour accélérer le développement du continent et [...] trouver des solutions aux défis de l'Afrique et du monde. »

L'organisme fondateur du Next Einstein Forum accompagne le développement de quinze centres en STIM et encourage la collaboration scientifique à travers le continent. Ce sont sûrement-là les ingrédients, dont l'Afrique ne peut désormais plus faire l'économie au risque de rester ce continent qui semble avoir si peu contribué à l'essor de la technologie à l'échelle

mondiale, et dont les ressortissants ne seraient peut-être pas "suffisamment entrés dans l'histoire"²².

Des discours de victimisation à l'état de passivité

L'Afrique est en retard sur les plans scientifique et technologique. Ce constat est bel et bien factuel et se confirme toutes les fois qu'une crise mondiale survient. Une des preuves patentes en est, bien évidemment, la crise sanitaire de la COVID 2019. Pendant que les États occidentaux et asiatiques, les chercheurs et les laboratoires du monde s'organisent et consacrent des ressources afin de répondre à ce désastre sanitaire, les Africains contribuent encore une fois en arguant des prétextes victimaires. Résoudre le retard technologique des Africains devrait commencer avant tout, avec le changement de l'état d'esprit de leurs dirigeants et de leurs leaders politiques. Les slogans révolutionnaires à la digitalisation prônés par tous les politiques aujourd'hui, les plans stratégiques et de développement rédigés par les meilleurs cabinets internationaux et mis en scène par les dirigeants politiques, les nombreux prix d'excellence en faveur des startups technologiques ne sont que des mirages ou des pis-aller.

22[1] <https://www.lhistoire.fr/le-livre-la-boussole-et-lastrolabe>

[2] *La Route de l'Esclave, UNESCO, Volume Collectif*

Gilles KOUNOU est le fondateur et directeur général de OPEN SI, startup spécialisée dans la finance digitale et dans la digitalisation des entreprises et gouvernements. Parce qu'il est convaincu que la santé des citoyens peut jouer un rôle capital dans le développement d'un pays, il a créé Go médical. La startup fournit un service de e-santé qui facilite l'accès précoce des patients au système de santé. Lauréat de l'édition 2015 du prix de l'Innovation du Fonds francophone pour l'innovation numérique, il a été identifié comme l'une des dix personnalités de l'écosystème du numérique au Bénin en 2018 par CIO Mag, magazine dédié aux NTIC. Ancien lead du Google Developer Group, il est ingénieur diplômé de l'École Royale de l'Air de Marrakech et de l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques de l'Université d'Abomey-Calavi, Centre d'Excellence de la Banque mondiale.

Espoir DOSSAH est expert en intelligence économique & business development et en stratégies de communication. Dirigeant du cabinet NextAfrik SARL et promoteur du média panafricain Inafrik, il est aussi le directeur business development & partnership management de Afrimalin Group SA. Titulaire d'un diplôme européen en intelligence économique et stratégique de l'Université de Lille 2 et de l'Ecole Supérieure des Affaires de Lille, et d'un MBA en management des entreprises à Paris Graduate School of Management (ESG/PGSM), il a accompagné plusieurs entreprises et startups européennes dans leur développement en Afrique de l'Ouest et centrale. Il conseille et forme les dirigeants et cadres de grandes entreprises et startups en Afrique subsaharienne.



« D'Octobre 2018 à Mars 2020, le CAVIE a formé 208 candidats, en présentiel, dans 09 pays »

SESSION EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL

FORMATION INTENSIVE ET CERTIFIANTE

VEILLE & INTELLIGENCE DES MARCHES AFRICAINS

Date : À votre convenance | Inscription : 07 jours avant le début de la session
 Contacts : virtual.university@cavie-acci.org | +237 242 003 106 / 659 173 030

Audit des trajectoires migratoires africaines

À la fois ambassadrices, premières banquières mais aussi parfois pourfendeuses à l'étranger de l'image de leur pays d'origine - avec les conséquences sur les investissements directs à l'étranger -, les diasporas sont des actrices non négligeables voire même incontournables de la politique socio-économique de nombreux États africains.



Iqbal Ahmed
KHAN



& Jean-Michel
DURAND

Audit des migrations africaines

Alors qu'il existe toute une littérature sur l'importance des diasporas en tant que sources de financement et de compétences dans le processus de développement, ce n'est qu'en 2003 que l'Union africaine (UA) a « décidé de reconnaître la diaspora africaine comme une entité efficace contribuant au développement économique et social du continent ». L'UA a même modifié sa constitution pour reconnaître la diaspora comme la « sixième région » du continent !

Selon la définition de la commission de l'institution panafricaine, la diaspora africaine est « l'ensemble des personnes d'origine africaine vivant hors de notre continent et souhaitant contribuer à son développement et sa construction ». Cette définition (très large)

englobe donc toutes les populations « qui sont parties il y a trois mois » - souvent pour des raisons socio-économiques et/ou politiques ce qu'on appelle l'immigration - mais aussi celles qui ont été déportées il y a trois siècles et qui ont donc acquis une nationalité extra-africaine.

Selon les estimations, la diaspora africaine oscille entre 170 millions et 350 millions de personnes. Pour avoir une idée de ce poids démographique, cela dépasse le nombre d'habitants de l'Indonésie (263 millions en 2017) et des États-Unis (328 millions en 2019) ! Mais plus que son poids démographique, c'est surtout l'intérêt économique de cette diaspora qui suscite un appétit.

Pour des raisons de compréhension, le terme diaspora se comprendra, dans cette analyse comme les ressortissants

provenant d'États africains, ayant une nationalité voire une double nationalité africaine.

La diaspora africaine réalise chaque année des transferts financiers qui dépassent de loin l'aide publique au développement (APD). Et prouve que nous sommes dans un processus long, selon la comptabilisation réalisée par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), l'aide publique bilatérale a baissé de 4 % en 2018 pour atteindre 29,7 milliards de dollars. Mais la même année, les envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne ont, quant à eux, grimpé de 10 % pour atteindre 46 milliards de dollars ! Selon la Banque mondiale (BM), les principaux pays bénéficiaires de ces fonds rapportés à leurs PIB étaient, en 2018, les Co-

mores avec 19,1%, suivis de la Gambie (15,3 %), du Lesotho (14,7 %), du Cap Vert (12,3 %) et du Liberia (12 %).

Revers de la médaille, on s'aperçoit que ces fonds sont principalement utilisés à des fins sociales comme les soins de santé, les frais de scolarité, le logement, bref de quoi aider la famille restée au pays. De fait, il y a (encore trop) peu d'investissements productifs directs qui vont directement dans l'économie nationale. La principale explication est que face à des États souvent vus comme prédateurs (poids de la corruption et du népotisme), la diaspora multiplie les stratégies d'évitement. Mais cela peut créer des incohérences par exemple dans les politiques nationales de santé...

Aussi, face à ce poids non négligeable, les États africains ont, à l'exemple des puissances asiatiques, décidé de séduire cette diaspora. Depuis son « ouverture » en 1979, la Chine a activement courtisé les investissements étrangers de sa diaspora principalement située à Hong Kong, Macao, Singapour, mais également chez l'ennemi de Taiwan. Ces investisseurs ont mis leurs capitaux, leur expertise technologique et leur accès aux marchés d'exportation en utilisant une main-d'œuvre bon marché et abondante. Les Chinois d'outre-mer ont été parmi les premiers investisseurs

de l'ex-Empire du milieu : 40 % des investissements étrangers en Chine entre 1979 et 2009 provenaient de la diaspora.

Contrairement à sa rivale la Chine, l'Inde n'a pris conscience du rôle de sa diaspora que récemment. À preuve, New Delhi n'a réagi que mollement lors de l'expulsion massive d'Indo-kenyans, d'Indo-Ougandais et même de karanes (indo-pakistanaïens de Madagascar) lors des vagues ethnico-nationalistes qui ont frappé ces États dans les années 70. Mais depuis la plus grande démocratie du monde a compris tout l'intérêt à la mobiliser. C'est sa diaspora qui a largement créé l'industrie informatique nationale. Partis dans les années 1970 et 1980 - les années de plomb sous Indira GANDHI - les Indiens travaillant dans la Silicon Valley américaine sont revenus quand leur économie s'est rouverte 20 ans plus tard. C'est bien la preuve que l'ouverture à la diaspora si elle est correctement courtisée et gérée peut en effet être un moteur puissant pour le développement.

La diaspora africaine, pourvoyeuse d'expertises

Comme le souligne, en 2018, le CAVIE, sous la plume d'André TOUNGUI « la diaspora ne peut se contenter d'être uniquement la première banque d'Afrique ». Et Obiagali EZEKWESILI, ancienne

vice-présidente de la division Afrique de la Banque mondiale, d'ajouter « qu'au-delà des moyens financiers, les Africains de la diaspora ont les compétences et les connaissances qu'il faut mobiliser au service du continent ». De fait, on s'aperçoit que de plus de plus de ressortissants africains décident, ou au moins envisagent, de retourner sur le continent. À preuve, selon une étude datée de 2019 commandée par Intelcia, une structure spécialisée dans les métiers de la relation client, 40 % d'un panel de 800 cadres et jeunes diplômés de la diaspora africaine interrogés se disent prêts à retourner travailler « au pays ». L'analyse précise même que 71 % de ces personnes envisagent de retourner sur le continent dans un délai de 10 ans. Didier ACOUETÉY, le président et fondateur du premier cabinet de recrutement de cadres africains, Africsearch, interrogé par L'Eco austral, un business magazine basé à Maurice, n'est pas surpris par cette tendance. « Quand j'ai créé mon cabinet en 1996, nous étions en plein afro-pessimisme ». Lui-même produit de la diaspora togolaise, il a observé le gros changement de perception de l'Afrique du début des années 2000. Certaines entreprises occidentales implantées en Afrique depuis longtemps, comme CFAO, se sont ainsi africanisées.

La diaspora entre attrait et répulsion : les exemples comorien et mauricien

« Rentrer ? Bien sûr que j'y pense... mais pas sans garantie », souffle un cadre mauricien du secteur bancaire basé à Londres. Ce qu'il craint ? « Ce n'est pas comme certains de mes collègues du continent, la corruption, la faiblesse des infrastructures de santé et d'éducation, ou un État de droit encore balbutiant qui me font peur non. À Maurice, c'est le manque de méritocratie. Ici, je suis un étranger mais je sais que je peux être promu ». Si ce cadre craint le népotisme - qui est de fait une négation de l'État de Droit -, c'est que paradoxalement, la petite île de l'Océan Indien est le contre-exemple de l'appel à la diaspora. On peut même affirmer que la réussite économique de Maurice s'est quasiment faite « sans apport extérieur ». Ce qui est le contre-exemple des Comores. On dit de la diaspora des 400 000 Comoriens de l'étranger - l'archipel lui-même compte un peu moins de 800 000 ressortissants - qu'elle est « la cinquième île » (l'île française de Mayotte est considérée comme la quatrième). L'expression, en elle-même, révèle son poids considérable tant sur le plan démographique que sur le plan économique. Comme on l'a vu précédemment, ces transferts pèsent 19,1% du PIB national. Selon la Banque cen-

trale, la diaspora comorienne a transféré, en 2019, 158 millions d'euros vers l'archipel. Mais qu'en est-il de Maurice ? Lancé il y a deux ans à l'occasion des 50 ans de son indépendance, de nombreux débats ont émergé sur le passé mais surtout l'ambition du pays. Devant le grave déficit de compétences dans des domaines très pointus et techniques, Port-Louis réfléchit à appeler la diaspora à rentrer. Mais il y a de multiples écueils. Le principal est qu'il n'existe pas de chiffre officiel concernant le nombre de Mauriciens à l'étranger. Pour certains, « cela devrait se situer entre 200 000 et 250 000, du Canada à l'Australie, en passant par l'Europe et l'Afrique du Sud », d'autres avancent un chiffre allant de 130 000 à 500 000 (Maurice compte 1,3 millions d'habitants) ! L'autre difficulté est de savoir à combien s'élève le montant des transferts effectués par la diaspora. Selon la Banque mondiale il est dérisoire, alors que la Banque centrale mauricienne l'évaluait en 2016, à 425 millions de roupies au 1er trimestre et à 480 millions de roupies au second, soit 22,5 millions d'euros au total ! Cela n'est pas négligeable mais serait largement sous-estimé. Aussi pour inciter le retour de ses cadres, les autorités locales ont lancé, en décembre 2015, le Mauritian Diaspora Scheme – un programme incitatif qui donne droit à des facilités, comme

l'achat d'une voiture hors taxes ou encore des exemptions fiscales -. Malgré cela, il n'a séduit, en 2016, que, 168 immigrés qui avaient souhaité rentrer chez eux.

Aussi l'autre solution de nos États pour attirer leurs cadres africains, outre leur garantir un certain nombre de droits, est peut-être de leur proposer des sortes de programmes à la carte. En résumé, de profiter du fait que ces cadres « ont un pied dans chaque monde » pour leur proposer des échanges de savoir-faire et de compétences. « Par exemple, dans le domaine de Fintech, nous avons de grandes ambitions, mais il nous manque des compétences. Pourquoi ne pas proposer à nos jeunes diplômés de la diaspora d'effectuer non seulement leurs stages ici mais également leurs premières années professionnelles ? En contrepartie, ils obtiendront une expérience à l'international qu'il leur sera facile de valoriser. C'est ce que l'on appelle une win-win situation », analyse un chasseur de tête d'un cabinet mauricien. Il faudrait faire preuve de créativité comme mettre en place des mesures fiscales incitatives, de soutien à l'installation, d'accompagnement et d'encadrement des familles de ces jeunes cadres.

Bref, faire preuve d'imagination pour les convaincre.

Iqbal Ahmed KHAN travaille comme journaliste à Maurice. Il détient une maîtrise en géopolitique et grande stratégie de l'université de Sussex (Grande-Bretagne). Il écrit sur la politique et l'économie à Maurice ainsi que sur les questions régionales dans l'océan Indien, l'Afrique orientale et australe. Avant le journalisme, il a travaillé à l'Union africaine sur l'African Peer Review Mechanism.

Jean-Michel DURAND est journaliste. Il est responsable de la rédaction Maurice/Afrique de L'Éco austral. Basé à Maurice et diffusé dans les îles du Sud-ouest de l'océan Indien mais également en France, ce magazine s'adresse aux acteurs économiques. Il est historien africaniste de formation et également politologue. Il est diplômé du Centre d'étude d'Afrique noire (CEAN) de l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Bordeaux. Il a été chargé de travaux dirigés à l'université de Maurice. Panafricaniste de cœur mais surtout de conviction, il participe à son niveau à une meilleure compréhension des enjeux et des synergies indispensables à nos États.

Retrouvez toute l'actualité de l'intelligence économique africaine sur cavie-acci.org



« D'Octobre 2018 à Mars 2020, le CAVIE a formé 208 candidats, en présentiel, dans 09 pays »

SESSION EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL

FORMATION INTENSIVE ET CERTIFIANTE

METHODES & OUTILS AVANCÉS DE

COMPLIANCE

Date : À votre convenance | Inscription : 07 jours avant le début de la session
 Contacts : virtual.university@cavie-acci.org | +237 242 003 106 / 659 173 030

Apports des Africains à la protection de l'environnement depuis le commerce triangulaire

Il paraît nécessaire, avant toute chose, de préciser que penser l'Afrique comme un ensemble cohérent est une erreur que font beaucoup de personnes. La multitude des sociétés ethniques, avec leur façon d'être, de penser et de concevoir l'existence induit qu'il y ait plusieurs Afriques : celle que l'on voit, celle que l'on imagine, celle qui existe réellement dans sa diversité d'états. En fait l'Afrique devrait être considérée comme un mixte de ses ensembles.



Cécile
THIAKANE



Joëlle
SOW

&

Le commerce triangulaire et la colonisation : fin de l'éthique africaine

Antérieurement à la traite des peuples issus d'Afrique subsaharienne, l'Afrique, terre fertile et riche, était structurée, avec une organisation sociale (le don de soi, l'humilité, le troc, le bien-être). Les populations vivaient en harmonie avec la nature. Elles tiraient leurs éléments de subsistance dans la nature (agriculture, cueillette, chasse, pêche). Leurs habitats, étaient adaptés à leurs caractéristiques physiologiques mais aussi à leurs croyances et étaient en symbiose avec l'environnement. Le peuple Africain, animiste à l'époque pratiquait l'« environnement sacré ». Il s'approvisionnait en respectant un rituel pour consommer juste ce qu'il fallait, pas d'excès, pas de gaspillage et le tout en cir-

cuit court. La nature, comme une usine de production actuelle, était entretenue pour sa préservation. Cela nous renvoie au concept d'économie circulaire que le monde industrialisé tente d'implanter de nos jours.

Cependant, ce bel ensemble a implosé avec le choc provoqué par le contact avec les Occidentaux et le début du commerce transatlantique.

Quelque 12,5 millions d'esclaves noirs africains ont été acheminés d'une rive à l'autre de l'océan atlantique entre 1500 et 1867. Pendant cette période, il est arrivé que des Européens mettent le feu à des forêts pour capturer les personnes qui s'y retranchaient. L'histoire de l'Afrique s'en trouva changée à jamais.

L'Afrique, se remettant de trois

siècles de traite transatlantique, vivra encore une histoire douloureuse et perturbante : la colonisation au début du XIXe siècle. Pendant cette période, plus question d'environnement sacré, les colons, pour satisfaire leurs besoins en matières premières pour leurs industries florissantes, introduisirent les cultures vivrières et les coupes massives d'arbres. Ce fut un changement radical dans l'approche nature et environnement que les Africains avaient toujours pratiqué. Ces changements touchèrent, les croyances religieuses, l'organisation de la société, les modes de production, de consommation, de transports. L'Afrique subsaharienne est désormais programmée pour fournir des matières premières végétales, minières, halieutiques à exporter vers des puissances étrangères et en retour de consommer des pro-

duits manufacturés importés. Aujourd'hui encore, elle a du mal à changer de paradigme pour sortir de son atrophie.

L'ère de la frénésie productrice

La frénésie productrice de ces dernières décennies, commencée au début des trente glorieuses, a conduit notre monde dans la spirale du consumérisme, de la croissance et de la mondialisation au prix d'un lourd tribut environnemental. La forte urbanisation, la production industrielle, l'agriculture massive avec ses engrais chimiques et le mode de consommation ont mis en danger la planète. Par conséquent, sont apparus des problèmes environnementaux d'envergure : émission de CO₂, pollution, réchauffement de la terre, changements climatiques, déclin de la biodiversité, transition énergétique, transition écologique.

Et comme dans une communauté de destins, aucun continent n'est épargné par les dommages collatéraux. De récents événements, dans différentes parties du globe, sont une démonstration que l'insécurité environnementale devient une menace sérieuse sur la stabilité mondiale. La pollution a atteint des niveaux records, et de plus en plus d'études montrent qu'elle est

devenue une des plus importantes sources de mortalité de façon directe ou indirecte dans le monde, notamment en Afrique.

Développement et pollution étant fortement corrélés, le continent africain est l'un des moins pollués du fait de l'absence majeure d'industrialisation. Paradoxalement, il est le plus affecté par les conséquences du changement climatique : récurrence des sécheresses, érosion des sols, désertification, pluviométrie irrégulière et la montée des eaux. Les pays les plus touchés sont le Kenya, les Seychelles, l'Éthiopie ou encore le Soudan.

La crise sanitaire à Covid-19 : marqueur d'une prise de conscience

Le monde a été longtemps empêtré dans un système incohérent : prise de conscience des défis cruciaux à adresser pour assurer la survie des générations futures, sans pour autant ralentir la machine infernale du consumérisme.

Dans ce contexte, cette crise sanitaire au Covid-19, qui n'épargne aucun continent est un vrai séisme. Certains y voient une occasion unique à saisir pour une humanisation de l'économie pour plus de justice sociale et de développement durable. L'Afrique a

déjoué tous les pronostics alarmistes présageant une hécatombe mais il est évident que pour se développer, elle aura besoin de consommer de l'énergie et on sait que celle-ci est émettrice de CO₂. Dans son ouvrage datant de plus de 30 ans, « les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique Noire », le Pr Cheikh ANTA DIOP, abordait déjà de manière visionnaire et précoce ces thèmes : l'Afrique pouvait exploiter abondamment ces énergies : hydraulique ou hydroélectrique, solaire, atomique, géothermique, etc.

En rompant les mimétismes, l'Afrique a le potentiel d'être un champion des énergies vertes et du développement décarboné pour relever le défi de la transition énergétique et écologique.

La création d'innovations de rupture : un tournant majeur Il est temps de déconstruire et reprogrammer une Afrique animée par une volonté de puissance pour devenir actrice de la mondialisation. Présentement, l'Afrique doit être capable de créer des innovations de rupture pour porter des changements de concepts de sorte à se défaire des stratégies obsolètes qui maintiennent une partie du continent dans une certaine accoutumance à l'aide internationale et d'asseoir

enfin des coopérations gagnant-gagnant.

Nelson Mandela disait « tout ce qui se fait pour vous, sans vous est contre vous ». Donc pour une émergence africaine par les Africains et pour les Africains, la jeune génération doit évoluer dans un environnement décomplexé, levier d'actions endogènes et créatrices de valeur. « Il arrive un moment où nous devons arrêter de repêcher les personnes de la rivière et plutôt nous rendre à la source afin de trouver pourquoi elles y tombent » Révérend Desmond TUTU. Pour trouver des solutions idoines et endogènes, il faut une approche holistique qui permet d'être sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Des propositions pour une Afrique championne de la préservation de l'environnement

On pense souvent à tort que l'Afrique n'est pas actrice de la préservation de l'environnement. Elle est perçue trop pauvre pour mettre en place des solutions environnementales endogènes, alors qu'elle est avant-gardiste sur l'éco-frugalité. Elle est légitime pour être un modèle de développement : réussir ce que les autres n'ont jamais fait pour sa durabilité.

Quelques solutions environnementales avec une dimension

socio-économique :

■ Consommation

Étant largement sous-industrialisée, l'Afrique importe une grande partie des produits manufacturés qu'elle consomme. Elle ne participe pas à la destruction mécanique de l'environnement, mais elle pollue du fait de sa consommation. Il est possible de consommer autrement et mieux, quel que soit le secteur d'activités. Préalablement, l'Afrique doit refuser d'être la poubelle du monde (parcs automobiles vieillissants, mauvais carburant, importation de produits obsolètes et non recyclables, surconsommation, contrefaçon, produits de mauvaise qualité et superflus...)

■ Reforestation – reboisement et végétalisation

Le boum démographique, l'urbanisation et l'occupation des terres, le besoin croissant des filières agricoles et bois, sont tous autant de facteurs de déforestation. Bien qu'on connaisse le rôle des forêts sur le climat aussi bien à l'échelle locale qu'au niveau global, on continue la déforestation pour de mauvaises raisons et les conséquences sont toujours désastreuses.

Comme le soulignait Marius LOLLIA, penseur-ethnologue,

« au Sénégal par exemple se pose le problème des bergers. L'itinérance de leurs troupeaux devrait interroger afin d'y apporter un cadre législatif, pour la réguler et favoriser l'entretien de certaines espèces, la « repousse » végétale, replanter sans qu'il y ait de suivi ne sert à rien. Le besoin en arbres, pour réguler la poussière qui vient du Sahara, réguler la température, créer des îlots de fraîcheur, végétaliser les villes et parcs naturels à proximité des lieux habitation, passe non seulement par notre prise de conscience de la réalité dès à présent, mais aussi par de notre devoir d'amélioration car le déclin de la biodiversité pointe à l'horizon et cet horizon, c'est déjà demain.

■ Villes du futur

L'Afrique n'a pas besoin de suivre les autres sur le schéma d'urbanisation à outrance et de totale bétonisation. Faisons le pari de petites unités urbaines organisées autour de pôles d'attractivité pour en finir avec les échecs patents de l'urbanisation en Afrique. Les pays doivent soutenir l'émergence de petites villes. Selon les prévisions de l'ONU, il y aura 1 milliard d'urbains en Afrique, la moitié aura moins de 25 ans à l'horizon 2040-2050. L'Afrique est-elle prête ? Pour préparer ce boum démographique urbain, les Etats devront faire face à une multitude d'enjeux

environnementaux. Les villes doivent être pensées green et smart pour assurer leur développement à long terme : logements, nutrition, espace de vie et de loisirs, eau courante, assainissement, gestion des déchets, accès à l'énergie, infrastructure de santé et d'éducation, mobilité urbaine, connectivité, création de tissus économiques vecteurs de croissance urbaine inclusive. Le projet rwandais de Green City présenté en mai 2019 s'inscrit dans cette dynamique tout comme celui de ville futuriste écotouristique au Sénégal de Akon présenté en début 2020.

■ Zones rurales dynamisées / Agro-écologie

Le développement et la dynamisation des territoires ruraux est un défi crucial. L'urgence environnementale, les crises économiques, sociales et écologiques que traversent beaucoup de pays occidentaux et qui les conduisent dans une impasse, doivent inspirer et motiver une autre voie, pour un nouveau modèle d'agriculture plus vertueux et plus sobre. Le concept de ferme Songhaï au Bénin en est une belle illustration. Même si de nombreux experts soutiennent l'irréversibilité de l'urbanisation, il y a urgence à rendre les zones rurales dynamiques et attractives pour diminuer la pression sur les villes avec le maintien des popu-

lations rurales et la dissuasion des candidats à l'immigration clandestine vers l'Europe. Aujourd'hui, avec les avancées technologiques, il est possible de doter ces zones d'infrastructures, du confort pour améliorer les conditions de vie, tout en y créant des pôles d'activités économiques et des zones franches agricoles. Notre modèle de société ancien redonnera à l'Afrique toute sa quintessence.

■ Énergies vertes et Green Business

Partant de presque rien, le champ des possibles est énorme : centrales éoliennes, solaires, hydrauliques, à biogaz ou biomasse. Voilà autant de sources d'énergie propre et accessible dans lesquelles les Etats pourront investir pour un mixte énergétique, gage de leur indépendance énergétique. De nouvelles niches de green business offrent aussi des opportunités pour élaborer des solutions pouvant être appliquées à l'échelle mondiale. A cet effet, des initiatives comme TGAF : Top Green Action for Africa, sont à promouvoir davantage.

Comme le dit si bien Mme Bineta BA de BFK International, « nous devons collectivement nous employer à tracer de nouvelles voies vers un avenir plus sûr, plus durable et à faibles émissions de carbone où l'élaboration de nouvelles

technologies énergétiques occupe une place centrale. Nous devons collectivement nous engager dans la promotion d'une solide collaboration avec tous les acteurs, en vue de faire progresser la lutte contre les changements climatiques, d'accélérer l'innovation en matière d'énergie propre, le transport et la commercialisation de celle-ci ».

■ Pharmacopée

Ces plantes médicinales que l'Afrique a délaissées au profit de médicaments chimiques introduits avec la colonisation – nous ne remettons pas en cause bien entendu leur efficacité sur certaines pathologies – ont prouvé leur efficacité tant en préventif qu'en curatif. Leur accessibilité en fait une réponse aux pathologies qui sont à l'origine de problèmes de santé publique d'envergure sur le continent (diabète, hypertension, problèmes respiratoires...). Il est opportun de revenir à ces pratiques dans une dynamique endogène. Les Etats doivent davantage promouvoir une agriculture éco-responsable qui nourrit et soigne les populations en mobilisant toutes les stratégies gagnantes pour modéliser, formuler et produire. L'Afrique a le potentiel d'un développement industriel autour de la santé et du bien-être : phytothérapie, homéopathie, médecines douces, l'aromathérapie, dermo-cosmétique,

compléments alimentaires, etc...

■ Assainissement et traitement des eaux

L'assainissement et le traitement des eaux usées restent encore très problématiques. Le changement de la pluviométrie dans certaines zones vient encore rajouter du stress lors d'épisodes pluvieux. Les nombreux canaux à ciel ouvert restent des dépotoirs à détritiques et sont devenus des tuteurs silencieux pour les po-

pulations vivant à leur proximité mais aussi une menace sérieuse pour la biodiversité. Il y a besoin de mieux gérer l'évacuation des eaux usées, souillées par différentes sources de pollution notamment le plastique et les déchets chimiques, pour une meilleure préservation des mers, océans et autres cours d'eau. Bien évidemment cela devra s'inscrire dans un vaste programme de changement de mentalité et de comportement des populations mixés à des politiques publiques efficaces.

■ Économie circulaire / Éducation de la population

Consommer de manière sobre et responsable les ressources naturelles et les matières premières primaires ainsi que prévenir la production de déchets ? C'est une notion que l'on connaît et pratique en Afrique depuis des lustres - une approche abandonnée au nom de la vie moderne et de la colonisation - et qui gagnerait à être remise au goût du jour et vulgarisée.

Cécile THIAKANE est directrice et fondatrice de L@b'ISEP, Laboratoire en innovation sociale et RSE. Panafricaniste, activiste de la préservation de l'environnement et de la salubrité des cités, elle est aussi conférencière et consultante en ODD11 (Villes et communautés Durables). Passionnée de big data, de nouvelles technologies et Green Tech, elle accompagne des gouvernements et organisations africains dans la transition énergétique et le déploiement de solutions technologiques en énergies vertes. Titulaire d'un Msc Marketing et Communication, elle est experte en déploiement de stratégie marketing. Impliquée dans les évolutions des marchés et dans leurs mutations, elle a une excellente lecture de l'écosystème des PME, Startups, et des nouveaux business émergents notamment dans le numérique et la Green Tech. Les engagements afro-responsables de Cécile THIAKANE, parlent au cœur de chacun. Elle est l'une des personnalités les plus influentes au Sénégal en matière de salubrité des cités. Militante engagée du vivre ensemble, elle fédère de nombreux acteurs, dès le bas à âge, autour de la lutte qu'elle mène sans relâche, contre la prolifération des « champs de plastiques en Afrique ».

Joëlle SOW et son équipe se donnent pour mission première d'accompagner les entreprises dans la création de valeur, de valoriser les hauts potentiels, d'inspirer les jeunes et de travailler autour de la création d'entreprise. Passionnée par l'innovation, la transformation des écosystèmes numériques, la culture startup et la transformation des hommes et femmes dans les sociétés africaines, Joëlle dédie son expertise aux entreprises, aux jeunes et aux femmes en particulier, qui recherchent de nouvelles méthodes d'apprentissage pour accéder aux métiers de demain. Ces 6 dernières années, Joëlle a développé son expertise dans la gestion de projets et programmes internationaux, dans le management d'équipe, dans la structuration d'organisations, dans le renforcement des capacités et l'accompagnement d'entrepreneurs. Elle totalise 22 ans d'expérience dont 15 ans en tant que responsable commerciale de grands comptes et responsable de formation à l'international, en Europe et en Afrique. Co-fondatrice de la startup GUTY, Joëlle est aussi mentor, coach professionnel, consultante internationale et agent de startups. Joëlle est une femme de terrain, entourée d'experts partenaires et très active au sein de la diaspora pour qu'elle devienne un moteur de co-développement du continent africain.

Apport - Action / Afrique, les Afriques / Environnement - Producteur passif - Pollueur actif

Sources :

OCDE, ONU, PNUD, Unesco en 2010 Booklet : « Route de l'esclave : une vision globale »

James Lovelock : « La terre est un être vivant : L'hypothèse Gaïa » - Pierre Rabhi : « Vers la sobriété heureuse »

Audit de 500 ans de droits humains en Afrique

L'histoire des droits et libertés en Afrique pourrait se résumer en ces mots de Léopold Sédar SENGHOR : « Ils nous disent les hommes du coton, du café et de l'huile. Ils nous disent les hommes de la mort. ». Et sa réalité se présenterait en ces termes respectifs de Alicia GARZA et William THACKERAY : « nos vies comptent » car « un homme en vaut un homme ».



Me Pauliane
BOUM



& Me Ladouce
KAMDEM

Une histoire qui remonte aux empires africains

La question des droits de l'homme n'est pas étrangère à l'Afrique. Les sociétés africaines anciennes étaient dotées d'une organisation sociale, politique, économique et juridique. Le système politique, défini sur la base d'un modèle proche de la démocratie, mettait l'homme au centre des préoccupations en renforçant au maximum le processus de prise de décision.

La grande diversité des coutumes variant d'une société traditionnelle à une autre, n'a pas empêché les similitudes entre les systèmes juridiques et judiciaires en Afrique pré-coloniale. Des ressemblances sont également observées au niveau des questions procédurales et de la sanction par suite de la violation d'une obligation.

Il est une certitude que l'Afrique a toujours eu un système de protection des droits de l'homme. Des empires du Ghana, Songhay, Mali, Walata, Zoulou et Bunyoro, en passant par les Royaumes du Congo et du Monomotapa, l'on observait déjà des règles de vie en communauté faisant profondément appel à la protection de l'homme.

Les droits traditionnels de l'Africain n'ayant pas survécu à l'avènement de la colonisation, les mouvements d'indépendance auraient été une légitime prétexte pour la mise en place d'un système régional de droits de l'homme.

Mais l'on a plutôt observé l'évolution des « mouvements » de réclamation de l'africanité, au service des ambitions personnelles et idéologiques des dirigeants Africains. Les impératifs de développement

économique, d'unité nationale et d'intégrité territoriale au détriment des droits et libertés des citoyens.

« Les gouvernements africains semblent clairement avoir sacrifié leurs droits et libertés au profit du développement et de la stabilité politique », aurait d'ailleurs, à cet effet, déclaré Kéba MBAYE, l'un des architectes de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Les événements survenus en Ouganda avec Idi Amin (1971-1979) à la manette, en Guinée Equatoriale menés par Macias NGUEMA, et en République Centrafricaine avec Jean-Bedel Bokassa ont indéniablement laissé transparaître que la protection des droits de l'homme et des libertés a été sacrifiée.

La dynamique d'une codi-

fication des droits africains est pourtant existante en période coloniale. On l'observe déjà en 1943 avec le Docteur Nuambi AZIKIWE dans son mémorandum qui portait sur « la Charte de l'Atlantique et l'Afrique occidentale britannique. »

Naissance des premiers textes clés, après les indépendances

En 1961, son discours à Londres sur le panafricanisme adressé au Conseil des États africains jette les jalons d'un appel à la promulgation « d'une convention africaine des droits de l'homme comme gage de leur foi dans le gouvernement du droit, de la démocratie comme mode de vie, de la liberté individuelle et du respect de la dignité humaine... »

Il s'en est suivi un mouvement d'appropriation mené par des juristes et des hommes politiques africains. L'idée prendra progressivement corps, notamment avec l'appui des Nations Unies et de l'Organisation de l'Unité Africaine après l'indépendance des pays africains.

Toutefois, malgré :

- Les revendications exprimées par des personnages comme N'KRUMAH, George PADMORE, Jomo KENYATTA (réclamant entre autres l'abolition de toute discrimination raciale, la liberté d'expres-

sion, de presse et de réunion et... l'instruction obligatoire et gratuite jusqu'à l'âge de seize ans) ;

- Le dynamisme des juristes africains ayant abouti à l'adoption de la loi de Lagos ;

- L'opiniâtreté de la commission internationale des juristes africains qui, tout en réitérant les résolutions de la loi de Lagos, suggérèrent la création d'une commission interafricaine des droits de l'homme, dotée de compétences consultatives et de pouvoirs de recommandations.

Ce n'est qu'en 1978 que le processus de conceptualisation des droits de l'homme conduit par l'intelligentsia africaine prendra corps avec la prise en compte d'une approche plus globale des droits de l'homme.

A la suite des réunions et colloques tenus respectivement à Butare (Rwanda) du 03 au 07 juillet 1978 et ensuite à Dakar (Sénégal), la considération minimaliste des droits de l'homme réduite aux seuls droits politiques et civils, fut étendue aux droits économiques, sociaux et culturels.

Il germa également l'idée d'une convention panafricaine des droits de l'homme, la création d'instituts sous régionaux des droits de l'homme pour la promotion et

la sensibilisation de l'opinion publique, la création d'une ou plusieurs commissions interafricaines des droits de l'homme composées de magistrats indépendants et chargés de connaître toutes les requêtes relatives à la violation des droits de l'homme.

Ce dynamisme observé tant par les organismes non gouvernementaux que ceux gouvernementaux, contribua utilement à l'effort de sensibilisation et de conceptualisation préalable à toute codification. L'engagement des pays comme le Sénégal, le Nigeria, la Tanzanie, l'Ethiopie, et bien d'autres aboutit, en 1971, à l'adoption lors d'une conférence tenue à Addis-Abeba et animée par les juristes africains, d'une résolution qui préconisait des mesures spécifiques au rang desquelles :

- la création d'une commission africaine des droits de l'homme, compétente pour diffuser l'information relative aux droits de l'homme et pour établir des "rapports annuels consacrés à la question des droits du citoyen en Afrique" ;

- la conclusion d'une convention africaine des droits de l'homme ;

- la création d'un organe consultatif pour l'interprétation de cette convention.

Ces mouvements concertés

couronnés par les travaux de Dakar (27 novembre - 7 décembre 1979), Banjul I (9-15 juin 1980) et Banjul II (7-21 janvier 1981) aboutirent à l'adoption de la Charte des Droits de l'homme et des Peuples, entrée en vigueur le 21 octobre 1986 qui selon :

- les recommandations du Président Senghor, devant ériger l'Homo africanus en établissant une réelle démarcation entre "assimiler sans être assimilé" tout en empruntant au modernisme seulement ce qui était compatible avec la nature profonde de la civilisation africaine ;

- Et la conception de Kéba MBAYE : insérer « l'homme africain » dans un « bouillonnement universel. »

L'originalité innovante de la Charte n'a pu régler la complexité des droits de l'homme en Afrique. Elle a laissé en suspens le débat sur la particularité des droits de l'homme et des peuples africains. In

fine, existerait-il une philosophie africaine des droits de l'homme ?

A tout le moins, elle a pu significativement contribuer à la construction de la démocratie en Afrique. Par le mécanisme d'application de ses dispositions, certaines institutions ont vu le jour. Ont ainsi été créées : la Commission Africaine des Droits de l'homme et des peuples, la Cour Africaine des droits et des peuples.

Au rang des textes, l'on compte :

- La Charte Africaine de la démocratie, des élections et de la Gouvernance ; rare instrument juridique international qui contraint de manière directe et objective la démocratie en Afrique, renforçant ainsi le Protocole sur la Démocratie et la Gouvernance adopté le 21 décembre 2001 à Dakar ;

- La Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant, etc.

Bilan actuel, défis et perspectives

Un constat ne pourrait néanmoins être auguré : la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples a été un instrument de construction et de libération des droits de l'homme en Afrique. Il demeure néanmoins indéniable que des progrès en matière de démocratie, garantie des droits et libertés fondamentaux doivent être faits.

Nos Etats doivent pleinement participer à l'évolution et au renforcement du système africain de protection des droits et libertés ; gage de développement socio-économique de nos sociétés.

Le défi contre les propos tenus le 28 juillet 1885 par Jules FERRY devant les parlementaires français : « la Déclaration des droits de l'homme n'avait pas été écrite pour les Noirs de l'Afrique équatoriale. » reste à relever. Il est temps de se lever car bientôt nous ne pourrons « respirer ».

Augustine Pauliane BOUM est Avocate au Barreau du Cameroun. Elle justifie de plus d'une dizaine d'années en cabinet. Elle a une vision éclectique de la pratique du droit des affaires. Le droit des activités énergétiques et minières a été son premier champ de spécialisation avec une orientation sur la protection des intérêts des Etats africains dans la négociation des contrats miniers. Son expertise couvre désormais les questions de financement bancaire et alternatif. Elle accom-

Cécile Ladouce KAMDEM Epse TCHOUMKE est Avocate au Barreau du Cameroun. Après une Maîtrise en droit des affaires obtenue en 2000 à l'université de Douala, elle intègre le cabinet d'Avocats Me Pierre BOUBOU en 2002, en qualité de juriste collaboratrice. C'est en Mai 2008 qu'elle fait son entrée au Barreau du Cameroun comme stagiaire. Après trois années d'apprentissage, elle prête son serment d'Avocat au grand

pagne les banques dans des opérations de recouvrement et assure la défense de leurs intérêts dans diverses problématiques. Son exposition accrue aux grandes entreprises l'amène à porter un accent sur tous les aspects juridiques pouvant contribuer à leur survie, leur compétitivité et leur croissance. Outre le droit des sociétés, elle travaille sur des questions juridiques attenantes à la veille et à l'intelligence économique. Elle a, à cet effet, eu à faire une communication lors des Secondes Journées Africaines de l'Intelligence Economique sur la protection du patrimoine informationnel des organisations africaines qui, dans la pratique, fait fortement appel au droit des sociétés. Elle conçoit des formations sur la question au bénéfice des organisations de la zone OHADA. Les modes alternatifs de règlement des conflits ne lui sont pas indifférents. A la suite d'une certification en arbitrage et médiation, elle s'attelle - dans le cadre des recouvrements qui lui sont confiés - à la médiation bancaire. Elle est membre du CAVIE et de deux associations spécialisées en droit de l'Homme.

tableau de l'Ordre le 11 Mai 2011. Elle est titulaire d'un Master 2 professionnel juriste conseil d'entreprise à l'université de Douala, d'une formation en droit des activités énergétiques et minières à l'Institut des Matières Premières (IMP) et d'une session certifiante à l'Institut International des Droits de l'Homme, IIDH - Fondation René Cassin à Strasbourg. Au fil des ans, elle a acquis la maîtrise du conseil juridique et de la pratique des procédures judiciaires dans plusieurs domaines du droit. Elle a sa résidence professionnelle à Douala et exerce dans les domaines de compétence suivants : droits de l'homme (DIDH, DIH, droit des réfugiés, droit de l'enfant...), droit pénal, droit des affaires, droit minier et pétrolier, droit des investissements, droit du travail et droit civil.



« D'Octobre 2018 à Mars 2020, le CAVIE a formé 208 candidats, en présentiel, dans 09 pays »

SESSION ENTIEREMENT EN LIGNE

FORMATION INTENSIVE ET CERTIFIANTE

**VISA : VEILLE & INTELLIGENCE
STRATÉGIQUE EN AFRIQUE**

Arts et culture : audit des apports de l'Afrique à l'humanité

Principaux véhicules de l'identité réelle d'un continent aux valeurs millénaires, l'art et la culture portent la charge d'une histoire lourde de tourments, au point qu'au bout de moultes métamorphoses, l'Afrique est aujourd'hui mûre pour tracer les lignes d'horizon d'une affirmation culturelle décomplexée et conquérante. Il est donc noble et cohérent, dans ce schéma, de porter un regard d'aigle sur ses contributions culturelles et artistiques dans le monde.



Samson
AGBEVUDO



& Beaugrain
DOUMONGUE

Du commerce triangulaire à Georges Floyd : l'intense épopée culturelle et artistique africaine

Pour enjamber la multiplicité de ses résonnances, commençons par entendre la culture, comme un ensemble de caractéristiques linguistiques, spirituelles, matérielles, intellectuelles et émotionnelles de la société ou d'un groupe social et qui englobe, outre l'art et la littérature, les modes de vie, les manières de vivre ensemble, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances²².

Le continent de l'oralité à l'épreuve de la transmission écrite

D'après l'académie africaine des langues, on dénombre aujourd'hui plus de 2000 langues en Afrique, dont une dizaine est parlée par plus d'un million de locuteurs²³. Dès la fin des années 20, les premières études sérieuses sur les langues africaines sont entamées et donnent naissance à l'Institut international des langues et civilisations africaines, qui publiait sa revue trimestrielle Africa, afin de raconter le continent africain avant de devenir, plus tard, l'Institut africain international, qui publiera l'alphabet international africain²⁴ pour servir de base à de nombreux orthographes de langues africaines. On était là aux premières étapes

de la diffusion de la richesse africaine.

Au fil du temps, les langues européennes de grande diffusion telles que le français et l'anglais, introduites en Afrique en période coloniale et devenues les principales langues officielles du continent, ont contribué à un large niveau la communication dans de vastes régions²⁵. Bien que n'ayant pas de lien aussi étroit avec la culture africaine que les langues autochtones, elles ont également accru la montée en puissance de la littérature africaine. C'est ainsi que des auteurs tels que Sédar SENGHOR, Wole SOYINKA, Chinua ACHEBE ou encore

²² Charte de la renaissance culturelle africaine

²³ Article RFI : <https://www.rfi.fr/fr/hebdo/20170526-10-langues-africaines-plus-parlees-arabe-hausa-kiswahili-amharique>, consulté le 09/07/2020

²⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Institut_africain_international, consulté le 6/07/2020

²⁵ Les langues africaines à l'ère du numérique, Don OSBORN, 2011, ISBN CRDI : 978-1-555250-496-3

Sembene OUSMANE ont produit des œuvres de grande richesse pour le continent africain, en ce sens qu'elles ont mis en lumière les réalités de l'Africain sous ses divers aspects²⁶ et principalement dans son combat contre l'oppression et plus généralement contre les conséquences sociopolitiques et économiques qui ont découlé de la conférence de Berlin.

Aussi est-il important de noter que dans l'Afrique traditionnelle, la statuaire tient la place de l'écriture dans la société occidentale. Ceci nous permet d'établir une relation entre l'objet artistique et la langue, à la fois en tant que composantes d'une même culture et outil de transmission de ce patrimoine.

L'expression artistique au service de la transmission des valeurs et de l'identité

L'intérêt du monde occidental pour les pièces africaines date du XV^e siècle. Un premier musée contenant une importante collection ethnographique africaine est fondé à Rome au XVII^e siècle. Malgré les réticences et le désir d'affirmer une suprématie occiden-

tales, le monde reconnut vite au continent un sens artistique extrêmement élevé. Au milieu du XIX^e siècle, le premier commandant du fort français de Grand-Bassam parle même, dans un rapport daté de 1844, d'objets en or qui «accusent parfois une conception facile et intelligente des proportions que l'on rencontre rarement chez un peuple sauvage.»

Dès le début du XX^e siècle, les objets africains inondent les marchés parisiens. En 1919, des expositions consacrées aux créations africaines débutent à Paris et à New-York et se poursuivent encore aujourd'hui, mettant beaucoup plus en avant la création artistique contemporaine. Des « Magiciens de la terre » en 1989 à l'«Art/Afrique, le nouvel atelier » de la fondation Louis Vuitton en passant, entre autres, par « Africa Remix » en 2005, l'Afrique bouscule l'art contemporain de par son originalité, sa simplicité et son inventivité²⁷. Au point que les connaisseurs conviennent que les tendances nouvelles de la peinture et de la sculpture en Europe et aux Etats-Unis sont presque entièrement le résultat direct de l'art africain²⁸.

Chants et rythmes au cœur d'un puzzle musical qui se meut sans cesse

Aux Etats-Unis, la musique des esclaves africains a été la seule musique folklorique américaine, et dès les premières expositions coloniales de 1931 et universelles de 1937, une réelle fascination pour la musique africaine s'est emparée des grands musiciens et compositeurs européens. Le Français Camille SAINT-SAËNS, dont la renommée internationale de pianiste le conduit à voyager aux quatre coins de la planète, sera l'un des pionniers.²⁹ En 1954, Hugh TRACEY fonda the International Library of African Music, un organisme qui est basé à l'Université de Rhodes en Afrique du Sud et qui existe toujours. Aujourd'hui, ses enregistrements aident, entre autres, à comprendre certains phénomènes comme les déplacements de populations de la Tanzanie et du Rwanda vers le Congo, du Mozambique et du Zimbabwe vers l'Afrique du Sud, en raison des mines de cuivre qui s'y trouvaient et qui exigeaient de la main d'œuvre. C'est en cela que les musiques africaines représentent un instrument d'histoire.

²⁶ *Langues africaines et décolonisation de l'esprit*, par Ngugiwa THIONG'O : https://www.monde-diplomatique.fr/mav/01/THIONG_O/54775, consulté le 15/07/2020

²⁷ *La place de l'art africain contemporain* : <https://www.angalia-arts.com/la-place-de-l-art-contemporain-africain/>, consulté le 13/07/2020

²⁸ *La musique africaine et son influence dans le monde*, Rudolph DUNBAR, *Présence africaine*, 1959

²⁹ *Musique : trois siècles de métissages entre l'Afrique et l'occident* : <https://www.jeuneafrique.com/35809/culture/musique-trois-si-cles-de-m-fissages-entre-l-occident-et-l-afrique/>, consulté le 15/07/2020

Au Royaume uni, de grands labels comme Island Records ont accueilli des artistes africains tels Angélique KIDJO et Baaba MAAL. Des maisons plus jeunes, comme World Circuit et Real World, en Angleterre, ont placé l'Afrique au cœur de leurs préoccupations permettant ainsi de booster la musique et les chanteurs africains. Les musiques africaines ont une grande importance dans ce que l'on appelle désormais les «musiques actuelles». Leur parenté avec le blues, leur rôle dans l'évolution du jazz, dans le renouveau du rap, et l'influence des rythmes comme l'afrobeat dans toutes les musiques qui se réclament du groove et de la transe est implacable. Les rythmes et styles africains continuent d'inspirer la musique occidentale, au point que de l'affiche de sa tournée OTR 2 à sa prestation au Grammys Awards 2017, cinq fois, BEYONCE a puisé son inspiration dans la culture africaine.

La culture africaine à travers l'histoire : des écueils aux solutions possibles

En dépit de son évolution et de son impact dans le monde, la culture africaine fait face à de l'adversité. L'Afrique ne doit pas capituler.

Du temps des tâtonnements à nos jours : le décollage raté des langues africaines et ses impacts contemporains

Des dirigeants politiques aussi clairvoyants que Kwame NKRUMAH, Président du Ghana, avaient des réticences à promouvoir nos langues qu'ils estimaient « si nombreuses et arriérées » qu'elles pouvaient compromettre la construction nationale des nouveaux États en divisant inutilement les Africains à l'heure où ils devaient s'unir. Ce n'est qu'après la déclaration datée de 1960 à l'UNESCO, d'Amadou Hampâté BA, qui dit qu'« en Afrique, tout vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle », que les décideurs internationaux, saisis d'émotion, affectèrent des fonds aux recherches sur les traditions orales et les cultures africaines permettant par la suite la mise en œuvre du projet d'écriture de l'Histoire générale de l'Afrique, pour décoloniser l'histoire du continent africain et déconstruire les relents esclavagistes adossés à la perception du monde extérieur sur l'Afrique.

Malgré tout, la domination étrangère sur l'Afrique monte en puissance et s'opère aujourd'hui de manière plus subtile, sous la forme d'un soft power bien pensé, et dont le

continent africain est devenu un grand consommateur, tiré d'un côté vers les valeurs identitaires d'autres peuples alors que de l'autre se creuse un fossé abyssal avec ses racines profondes. L'Afrique est au défi de comprendre son positionnement dans le monde ainsi que les influences qu'elle subit, afin de se renforcer dans son identité, de revendiquer sa dignité et de dynamiser son autopromotion culturelle pour élever ses standards culturels et en imposer le respect. Mais cela ne saurait se faire si l'Afrique ne trouve pas le moyen de s'affranchir de l'aide extérieure qui lui vient de tous les côtés et qui annihile ses moyens de résistance culturelle à la domination étrangère.

L'œuvre artistique et musicale africaine tiraillée par l'histoire : entre oppression, renaissance et affirmation

L'art africain a souffert, dans son histoire, de beaucoup d'humiliations malgré la puissance qu'il a toujours dégagée. Considérées comme primitives, et sans racine véritable, donc sans nom, sans existence et sans histoire, les œuvres d'art africaines ont d'abord été estampillées avant d'être étudiées et de faire l'objet de nombreuses

³⁰ <https://fr.trace.tv/musique/5-fois-ou-beyonce-a-puise-son-inspiration-dans-la-culture-africaine/>, consulté le 09/07/2020

parutions telles que celles des Allemands Leo FROBENIUS et VON LUSCHAN et des Anglais READ et DALTON d'une part et PITT-RIVERS d'autres part.

D'autres douleurs infligées à cet art, et à l'âme du continent, sont les vols et pillages perpétrés par les Européens. Dstructions par les missionnaires, butins de guerre ou pillages à l'occasion des expéditions ethnographiques ; de nombreuses œuvres d'art originaires d'Afrique ont été emportées, amputant un continent entier de son lien matériel avec son identité, au point que plus de 90% du patrimoine africain se trouve dans l'hexagone. A ce jour, l'Afrique subsaharienne est l'une des régions du monde ayant subi l'expatriation la plus massive de son patrimoine et il y a, grosso modo, en France 90.000 objets, dont 46.000 seraient entrés entre 1885 et 1960³¹.

De nos jours, l'art africain n'est véritablement apprécié que d'une élite à laquelle n'appartient que très peu d'Africains. C'est un véritable scandale quand on sait que la plus grosse collection d'œuvres d'art africaines est détenue par Jean PIGOZZI. Pour lui, « ce qu'il faut c'est que les riches africains achètent ces

œuvres, comme ce qui s'est passé en Chine. Malheureusement, ils préfèrent investir dans de grandes maisons ou de belles voitures »³².

Il est impérieux que les Africains prennent conscience du capital que cela représente et investissent dans l'achat des œuvres d'art pour, à la fois, faciliter le retour en terre africaine de nos trésors et encourager la production de richesses à travers la création artistique. A l'exemple du Sénégal qui a inauguré en 2018 son musée des civilisations noires, et organisé des biennales de l'art, les Etats africains sont invités à initier une réelle dynamique dans le but de (i) retracer les créations africaines, de la préhistoire jusqu'à l'ère moderne, et de (ii) mettre en avant la contribution de l'Afrique dans divers domaines tels que les sciences et techniques.

Comme participant d'une idéologie conquérante, l'art africain, doit s'enraciner dans la culture africaine, germer dans l'imaginaire collectif, accroître sa curiosité des pratiques occidentales, tout en exaltant son identité et son autonomie, pour s'affirmer dans la mondialisation. Ainsi, son esprit et son critère de fondation, tout comme son fonc-

tionnement doivent devenir une tradition contemporaine et une légende moderne à vivre comme une œuvre d'art³³.

Ces aspects fondamentaux doivent également trouver du sens dans le monde de la musique africaine, afin qu'il se renforce davantage en tant que canal de transmission des valeurs et des revendications de l'authentique identité culturelle africaine. Le compositeur américain Steve REICH, lorsqu'il s'exclamait : «La musique africaine est une musique de vie, pas une musique d'art ; si quelqu'un meurt ou si quelqu'un naît, s'il y a un nouveau chef ou un mariage, on écrit un morceau...», évoquait déjà subtilement cette réalité. Beaucoup de chanteurs africains sont très engagés. FELA se battait contre la corruption des classes dirigeantes au Nigeria. Son compatriote King SUNNY ADE est un militant de causes qui touchent le monde artistique comme les questions du piratage de la musique et des droits d'auteur. C'est ici que la musique est observée en tant qu'instrument de lutte et là gît le son de cloche que la jeunesse africaine a besoin d'entendre pour accompagner sa perpétuelle réinvention. Et cette génération représente un potentiel d'action

³³ *Culture et mémoire, représentations contemporaines de la mémoire dans les espaces mémoriels, les arts visuels, la littérature et le théâtre, Cristina Marinás, Editions de l'école polytechnique, Juin 2008*

inouï, tant il est vrai, comme disait Fela ANIKULAPO KUTI, que « la musique est l'arme du futur. »

Il faut noter, au regard de tout ce qui précède, que sans art et sans culture, aucun peuple n'est. Simone GUIRANDOU, pionnière des galeristes de Côte d'Ivoire, dit d'ailleurs que

l'art et la culture sont les deux piliers du développement d'un pays. Devant les innombrables obstacles rencontrés au fil des siècles d'histoire africaine, les Africains ne doivent pas représenter un frein à leur propre expansion culturelle, car la culture constitue pour nos peuples le plus sûr moyen de promouvoir une voie

propre à l'Afrique vers le développement technologique, et la réponse la plus efficace aux défis de la mondialisation. L'art et la culture africaine ne doivent plus être un luxe pour l'Africain. Tel un mantra, c'est la conviction qui doit conquérir nos esprits et nos cœurs, pour que démarre une nouvelle trajectoire.

Samson AGBEVUDO est un artiste togolais spécialisé dans les arts plastiques et la bijouterie moderne. Titulaire d'un BTS en commerce international, il lance EPABAC (Entreprise de Production Artistique Bijouterie Art et Culture) en 2018. Il est ambassadeur des arts et de la culture du CAVIE.

Beaugrain DOUMONGUE est doctorant et ingénieur BTP. Ancien coordonnateur des Clubs CAVIE pour lycées et collèges, il est désormais le Secrétaire général du CAVIE.



CENTRE AFRICAIN DE VEILLE ET D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

DEVENIR MEMBRE

AVANTAGES

- Appartenance à un réseau qualifié
- Accès à des renseignements privilégiés
- Implication dans les prestations du CAVIE
- Défense et promotion des intérêts professionnels
- Participation concrète à la compétitivité africaine

OBLIGATIONS

- Adhérer aux statuts et règlements du CAVIE
- Etre à jour des cotisations annuelles (185€)
- Se former aux métiers de l'intelligence économique
- Produire de la connaissance en rythme mensuel
- Contribuer à la promotion du CAVIE partout où besoin

Audit des trajectoires sportives africaines

L'*Afrique a été longtemps privée des compétitions internationales. Une mise à l'écart due en grande partie à la colonisation. Il faut attendre le milieu du XXe siècle pour que le sport africain se développe vraiment et que la période de décolonisation permette aux jeunes pays indépendants d'affirmer leur identité nationale. Cela leur a permis de pouvoir créer les premiers clubs, intégrer certaines compétitions, et surtout pouvoir adhérer au Comité International Olympique (CIO) et à la Fédération Internationale de Football*

Association (FIFA) pour ne citer que ces deux instances. Bien que le sport, tel qu'on le connaît sous la forme actuelle, ait été longtemps la chasse gardée des Occidentaux, les Africains se sont rattrapés rapidement et dans certains domaines sportifs. C'est le cas par exemple dans le football et l'athlétisme.



Mamadou
Lamine DIATTA



Christian
NYOMBAYIRE

Le Football

En Afrique, évoquer le sport sans parler du football serait un péché impardonnable. C'est le sport le plus populaire sur le continent africain. Et souvent, dans les milieux très modestes, le football constitue un des rares espoirs pour accéder à une vie meilleure. Les jeunes gens se disent que si Samuel ETO'O, Didier DROGBA, El Hadj DIOUF, Sadio MANE, Mo SALAH et les autres stars africaines ont réussi grâce au football, ils le pourraient aussi. Autant l'Afrique a beaucoup de talents dans le football, autant elle brille par son manque d'investissement dans le domaine sportif pouvant en

faire un moteur économique comme c'est le cas dans les pays industrialisés. La plupart des jeunes talents ne rêvent que d'aller jouer en Europe où les salaires, même pour les débutants, restent très attractifs. Et pourtant le sport en général - et le football en particulier - ne saurait être limité à sa dimension de simple divertissement. Il n'est pas qu'un loisir ou une pratique physique. Il est aussi une activité de santé, un mode de formation, un espace de compétition, un marché économique, un moyen d'aménagement du territoire, un instrument de mobilisation pour un pays. Véhiculant des valeurs de discipline, de tolé-

rance, d'effort, de respect, il s'affirme comme un outil crucial de cohésion sociale, un moyen éducatif puissant et un levier de transformation économique prometteur capable de contribuer à la résorption du phénomène massif d'exclusion des jeunes.

Si les dirigeants africains prenaient conscience de l'importance du sport dans sa dimension non seulement sportive, sanitaire, sociale et surtout dans sa dimension économique, les choses pourraient changer. Comment se fait-il qu'à ce jour, les investissements dans le football en Afrique restent marginaux ?

Le continent africain ne devrait pas servir de vivier pour les équipes européennes qui y viennent faire leur marché mais, nous devrions pouvoir rendre le sport attrayant pour nos jeunes et éviter leur migration.

Quelques exploits notables des équipes africaines

- Premier ¼ de finale d'une équipe africaine dans la coupe du monde 1990 : c'est l'équipe du Cameroun avec son légendaire capitaine Roger MILLA.

- La coupe du monde 2010 en Afrique du Sud : pour la première fois de son histoire, le continent africain a accueilli sur son sol le tournoi mondial. Durant la compétition, l'équipe du Ghana parviendra à atteindre les ¼ de finale. La coupe sera remportée par l'Espagne.

- L'Afrique du Sud sacrée à trois reprises Championne du Monde de Rugby. Les Springboks, véritable fierté du continent, ont remporté le trophée mondial en 1995, 2007 et en 2019 après avoir battu l'Angleterre au Japon 32 à 12.

L'Athlétisme

S'il y a un sport où les Africains se distinguent notamment depuis plusieurs décennies, c'est bien l'Athlétisme notamment dans des spécialités comme le marathon où les Kenyans et

les Ethiopiens se disputent les premières places. Des études successives montrent que les natifs des pays des hauts plateaux ont des prédispositions naturelles en termes d'endurance et d'oxygénation. Ils ont un appareil respiratoire à plus haute performance et, par ricochet, des avantages comparatifs considérables et une bonne longueur d'avance sur leurs concurrents européens ou américains. Depuis les JO de Rome en 1960, année de la première victoire au marathon de l'Ethiopien Abebe BIKILA, Kényans et Éthiopiens trustent les podiums des courses de fond et de demi-fond.

Parmi les figures ayant marqué l'athlétisme africain, on peut citer :

- **Abebe BIKILA** : héros aux pieds nus, il ouvrit la voie aux athlètes africains et à leur domination sans partage sur le fond et le demi-fond mondial. Il est le premier athlète africain à remporter le marathon olympique deux fois de suite en 1960 et en 1964.

- **Hailé GEBRESELASSIE** est un coureur de fond. L'Ethiopien a remporté deux médailles d'or aux jeux olympiques et huit aux championnats du monde d'athlétisme sur des distances allant du 1 500 aux 10 000 mètres.

- **Hicham EL GUERROUJ** est considéré comme le meilleur

athlète marocain de tous les temps. Spécialiste des courses de fond et de demi-fond, il remporte quatre titres de champion du monde sur 1 500 mètres de 1997 à 2003 et trois autres titres mondiaux en salle.

Après ce bref rappel historique truffé de quelques interrogations, analysons les principaux problèmes au sport africain avant d'esquisser des pistes de solutions.

Principaux problèmes identifiés pour briser le plafond de verre

Il faut, d'emblée, saluer ce propos du Président Nelson MANDELA : « Le sport a le pouvoir de changer le monde. Il peut créer de l'espoir là où il n'y avait avant que du désespoir ». Mais nous devons à la vérité de dire que pour l'Afrique, les dés sont pipés d'avance au moment d'aborder les compétitions sportives internationales. Car on constate une forme de dépendance à l'égard des pays développés. L'étude comparative des systèmes sportifs des pays africains est apparue opportune au moment même où la mondialisation du sport contribue à renforcer l'écart entre les pays dits développés et les pays dits en voie de développement.

A titre d'exemple, avant l'organisation, en 2010, de la coupe du monde de football

en terre africaine (Afrique du sud) seules quatre éditions de Coupes du monde de football (Uruguay, Brésil, Argentine et Mexique) et les Jeux Olympiques de Mexico (1968) se sont déroulés dans les pays en voie de développement, alors que les retombées financières et structurelles (hébergement, transport, communication...) de ces compétitions sont considérables, d'après les travaux de Guy GWETH et David BEYLARD.

D'autres travaux sur la délocalisation des firmes de produits sportifs, sur le départ des meilleurs athlètes en Europe, la diminution du nombre de médaillés aux J.O, confortent l'idée que le développement du sport dans les pays en développement en général, les pays africains en particulier, serait un « mirage ». Autant dire que plusieurs goulots d'étranglement empêchent le sport africain d'avoir de meilleurs résultats.

Afrique : une part très faible dans l'ordre mondial du sport
Une première théorie d'inspiration géopolitique reconnaît qu'il apparaît que les pays riches ayant un fort taux d'urbanisation sont ceux où les sports de compétition et de loisir sont les plus développés, alors que dans les pays pauvres, particulièrement les plus enclavés et à forte ruralité, le sport a peu pénétré la société dans son ensemble.

A ce jour, seuls le football et l'athlétisme, en tant que pratiques « modernes » importantes, jouent un rôle primordial en Afrique car l'évolution du sport ne peut se réaliser vraiment que lorsque la demande et l'offre sont suffisamment fortes. Ce processus se serait même accentué avec l'introduction de la logique de marché dans l'économie et l'émergence d'un modèle sportif extra-institutionnel.

Il existe un véritable ordre mondial du sport dominé par le Comité International Olympique et les pays riches, notamment ceux de l'Europe qui y maintiennent leur place prépondérante. L'Afrique y joue un rôle marginal. Mais des icônes du continent ont tenté de briser tant bien que mal ce plafond de verre. Il s'agit notamment du juge sénégalais Kéba MBAYE et du Zambien Patrick CHAMUNDA qui ont siégé dans le saint des saints du CIO. A l'heure actuelle, deux autres Africains siègent dans cette haute instance mondiale de l'olympisme à savoir le Sénégalais Mamadou Diagna NDIAYE, membre du CIO au même titre que la Marocaine Nawal EL MOU-TAWAKIL.

Un autre Africain a brisé avec succès le plafond de verre : il s'agit de Lamine DIACK qui a régné pendant seize ans à la tête de l'Association Internationale des Fédérations

d'Athlétisme (IAAF), la plus haute instance de l'athlétisme mondial avec les déboires judiciaires que l'on sait et qui le poursuivent malheureusement. Nous pensons notamment aux accusations de corruption brandies contre lui par la justice française.

D'autre part, le nombre de candidatures et le choix des lieux des Jeux Olympiques et de la Coupe du monde de football, illustrent les enjeux et les rapports de force à l'œuvre dans cet ordre sportif mondial. Que ce soit au niveau des sièges administratifs des fédérations internationales et de la nationalité de leur président, qu'au niveau des lieux des grandes compétitions, il ressort que les 150 pays du tiers-monde sont très peu concernés.

Mauvaise organisation du sport africain

Il est quasiment impossible de disposer de suffisamment d'informations relatives au sport africain à cause d'une mauvaise organisation du secteur. En Afrique francophone, voici les nations où le sport fait l'objet de suffisamment de recherches en sciences humaines et sociales : l'Algérie, le Bénin, le Cameroun, le Congo, le Maroc, le Sénégal et les pays du Maghreb.

L'héritage du passé, de la décolonisation à nos jours, sur

le fonctionnement actuel du sport dans les pays africains reste encore lourd et explicatif des dysfonctionnements actuels. Cet héritage du passé colonial a eu et a encore des retentissements structurels, politiques et économiques, sur l'organisation du sport en Afrique, devenu un tiers secteur. On parle trivialement de secteur improductif. Cette vision a beaucoup desservi le sport africain mais elle pose la sempiternelle problématique de la gestion des maigres moyens financiers dans les pays du continent. Il y a donc forcément une corrélation entre la pratique sportive en termes de haute compétition et les moyens financiers et matériels.

Un marché du sport sous-développé

L'organisation du sport en Afrique est basée sur un fonctionnement centralisé, puisque tout dépend de la bonne volonté de l'État qui joue un rôle central dans l'attribution des subventions aux fédérations, la construction des équipements et la formation des cadres sportifs. Ce mode de gestion fait donc appel à l'initiative privée des dirigeants. Ces derniers, généralement élus, sont dans la plupart des cas des bénévoles qui n'arrivent pas à prendre en main l'évolution du sport face aux réalités socio-économiques du pays. Ils attendent que

l'État accomplisse son devoir en tant que premier responsable du sport national car ils ne disposent ni de moyens financiers suffisants (quelques rares subventions de l'État), ni de compétences pour intéresser le marché économique et commercial. On assiste donc à une action très limitée des États en matière d'activités physiques, le secteur sportif apparaissant secondaire voire périphérique.

Les décideurs sportifs n'ont en général qu'une faible connaissance en matière de merchandising (vente d'articles et autres produits à l'effigie d'entités pouvant générer de fortes marges bénéficiaires) ; ce qui constitue une hérésie dans l'environnement du sport de haut niveau. Il est toutefois à souligner la notable expérience en Afrique francophone de Pamodzi Sports Consulting du Sénégalais Pape MASSATA DIACK, pionnier du marketing sportif en Afrique. A l'actif de Pamodzi, on peut citer, entre autres, le partenariat juteux décroché entre Coca Cola et la Coupe d'Afrique des Nations organisée en 1996 en Afrique du Sud. Le sport un « tiers secteur »

A la suite de la crise des années quatre-vingt, la politique d'ajustement structurelle (PAS) adoptée par les États sous la pression des institutions de Bretton Woods va entraîner la marginalisation de

certains secteurs (tels que le sport) considérés comme non prioritaires. A cela s'ajoute le manque d'infrastructures sportives, la pauvreté des populations, la cherté de l'adhésion à des clubs, un cocktail extrêmement limitant pour le sport africain. La faiblesse des revenus des Africains, qui ne suffisent même pas à couvrir les besoins essentiels, contribue également à expliquer la faible consommation de pratiques sportives.

L'Afrique participe aux compétitions internationales sans pour autant avoir les moyens matériels, financiers, techniques et humains pour rivaliser avec les pays développés et suivre leur rythme. L'obtention de résultats devient de plus en plus difficile à réaliser car les méthodes de détection, de formation, de sélection et d'entraînement des athlètes ne permettent plus de faire face à la concurrence des pays dits développés qui ont recours à des procédés et des techniques particulièrement élaborés. La haute compétition nécessite la mise en place de dispositifs de détection aux plus bas âges, un suivi médical, un matériel technico-sportif perfectionné d'enseignement et d'évaluation de performances, des cadres aux connaissances poussées et une infrastructure de pointe. C'est presque trop demander à l'Afrique et cela dresse des barrières infranchissables de-

vant ses athlètes, limitant souvent le succès dans les compétitions internationales. Les quelques performances réalisées dans l'athlétisme ou le football apparaissent comme « l'arbre qui cache la forêt ».

Un parc d'équipements sportifs plus qu'insuffisant

Sur le plan des infrastructures sportives, il y a un sous-équipement général sur le continent. Le Maroc, par exemple, dispose de 1,152 m² d'installations sportives par habitant contre 8,5 m² en France. Un autre indicateur provient de l'étude faite par l'UNESCO qui fait ressortir un sous-équipement des 16 pays les moins avancés dont le Sénégal, le Bénin et le Congo. Malgré ce déficit patent en dotation d'infrastructures, tous les pays africains ont au moins un complexe sportif dans la capitale pour accueillir les grandes compétitions et permettre à l'élite nationale (du football et/ou d'athlétisme) de s'entraîner convenablement. A souligner aussi une faible pratique sportive à l'école.

Une pratique sportive socialement marquée

Dans les pays africains, les décideurs politiques optent souvent pour une orientation sportive basée uniquement sur l'élite pour participer et obtenir, si possible, des médailles. Les rares analyses sociolo-

giques menées font apparaître que la pratique sportive est fortement marquée socialement. D'un côté, on observe des pratiquants issus des classes aisées (notamment des femmes) qui s'adonnent à des loisirs sportifs coûteux, instrumentés et/ou de pleine nature, de l'autre côté on trouve des licenciés issus des classes populaires ou défavorisés qui pratiquent des sports énergétiques, collectifs ou de combat. C'est le cas spécifique du football qui représente un facteur puissant de promotion sociale pour les jeunes des couches populaires. La plupart des vedettes du football continental qui émergent dans les clubs européens sont issues des couches défavorisées, cas de Sadio MANE, MO Salah, et tant d'autres. Cette distinction sociale via les pratiques sportives est en corrélation avec la représentation des classes aisées dans les postes clés des organisations sportives publiques ou privées.

Une formation insuffisante et trop spécialisée des cadres

Il faut souligner, avec insistance, que le sous-développement de la pratique sportive est encore pénalisée par la faiblesse de l'encadrement qui demeure, avec la rareté des équipements sportifs, le point noir du sport africain. Les cadres, très peu nombreux et ayant reçu pour la plupart une formation technique de

base, souffrent souvent d'un manque de recyclage et de perfectionnement, surtout que les sciences et techniques des activités physiques et sportives évoluent très rapidement. C'est pourquoi beaucoup de pays africains font appel aux entraîneurs et techniciens étrangers pour s'occuper soit des meilleurs clubs du pays soit des équipes nationales. Parmi les équipes ayant participé à la coupe d'Afrique des nations en 2002, il y avait 60 % d'entraîneurs étrangers. En 1999, il y avait au Maroc 11 entraîneurs de football étrangers pour les 16 clubs de 1re division, en plus de l'entraîneur de l'équipe nationale.

Ce manque de qualification provient en fait d'une absence d'instituts universitaires ou du très faible nombre de centres de formation de cadres de haut niveau. Seul, l'Institut Royal marocain, considéré comme l'un des premiers établissements de formation en Afrique, a formé de 1975 à nos jours plus de 120 cadres étrangers (Mauritanie, Mali, Sénégal, Burkina Faso, Bénin, Tunisie, Gabon, Côte d'Ivoire, Guinée, Ghana, etc...). Ceci explique également l'envoi de techniciens à l'étranger pour se former en Europe ou dans d'autres pays en espérant que ces cadres reviennent plus qualifiés. Mais c'est encore le mythe du transfert de compétences qui ressurgit car ces techniciens

sont confrontés à des difficultés logistiques et humaines pour s'adapter les conditions de travail de leurs homologues étrangers.

Un pseudo-professionnalisme et l'exode massif des joueurs à l'étranger

Dans beaucoup de pays du continent, on assiste à un exode, souvent massif, de joueurs ou athlètes de talent vers les pays européens faute d'un salaire minimum qui leur assure la vie de sportif de haut niveau pour ne pas dire de « vedettes ». A défaut de recettes importantes provenant du spectacle, du sponsoring et de la retransmission des compétitions, certains clubs de football réalisent des recettes importantes en effectuant les transferts de leurs meilleurs joueurs au profit des grands clubs. Ce phénomène

touche toutes les disciplines sportives du continent. Les pays du Maghreb et l'Afrique du Sud sont moins touchés par cette fuite des talents du fait de leur niveau de développement économique qui impacte positivement la pratique sportive.

Pour conclure

Profondément ancré sur des logiques culturelles, économiques, politico-juridiques, et sur des acteurs influents issus des minorités dominantes de ses pays, le modèle sportif africain est caractérisé par une configuration « bureaucratique » où le secteur public, en particulier les services de l'État, joue un rôle central dans la définition et la mise en œuvre de la politique sportive nationale et la participation aux compétitions internationales.

Cette configuration met en relief le manque de professionnalisation des pôles marchands et associatifs du sport en Afrique. L'écart économique qui doit séparer les pays africains de leurs homologues industrialisés paraît déterminant et nous prédispose presque à rester des losers. Petite lueur d'espoir, un potentiel énorme et une bonne marge de progression existent dans des disciplines comme le Football et l'Athlétisme. Et toute l'Afrique reste encore hantée par ce pénalty de la dernière minute des prolongations raté contre l'Uruguay par le Ghanéen Gyan ASAMOAH, lors de la Coupe du monde 2010 qui s'est déroulée en Afrique du sud. L'Afrique était alors à quelques secondes d'une demi-finale historique de la Coupe du monde du sport-roi...

Mamadou Lamine DIATTA est un journaliste professionnel, amoureux du sport de compétition, spécialisé en communication corporate. Il est certifié en Veille et Intelligence des Marchés Africains (VIMA) par le CAVIE dont il est désormais membre. Panafricaniste convaincu, adepte de la réflexion stratégique, il est collaborateur de la Commission économique des Nations unies (CEA) basée à Addis-Abeba.

Christian NYOMBAYIRE est fondateur et Managing Partner de Bridge Conseil Ltd. Il a une longue expérience dans le domaine du conseil en communication stratégique et politique, en lobbying et en stratégie d'investissement. Président de la Commission Développement et Affaires publiques du CAVIE, il est certifié IEMA (Intelligence Minière et Energétique en Afrique). Il dispose d'une longue expérience en tant que consultant pour les gouvernements, les entreprises et les personnalités politiques et sportives de premier plan en Afrique et en Europe. Membre de plusieurs Think tanks spécialisés sur l'Afrique, il jouit d'une position privilégiée qui lui permet d'être un acteur actif et influent sur les questions africaines.

Trajectoires des membres du CAVIE

Professeur **Kako NUBUKPO**, Membre d'Honneur du Centre Africain de Veille et d'Intelligence Economique (CAVIE), fait partie des « 100 Africains les plus influents » selon le dernier classement de Jeune Afrique.

Bassem LOUKIL, Membre d'Honneur du CAVIE, fait partie des « 100 Africains les plus influents » selon le classement 2020 de Jeune Afrique.

Pierre-Michel NGUIMBI, ancien Ministre, ancien Ambassadeur, Président du GERIA et Directeur de la veille économique au Centre National de Sécurité du Congo, devient Membre d'Honneur du CAVIE.

L'Ambassadeur **Cheick KEITA**, Président de l'Observatoire Africain du Numérique au sein du CAVIE, dont il est également Membre d'honneur, est promu Vice-Doyen de KHALIFA International Business School.

Dr Mohamed BACHA, spécialiste et enseignant de gestion rejoint le Bureau d'Honneur du CAVIE

Olivier AGBOTON, ancien économiste à la Banque Centrale des Etats d'Afrique Cen-

trale (BCEAO), certifié VIMA III (Veille et Intelligence des Marchés Africains) à Dakar, devient Commissaire aux Finances du CAVIE.

Rigobert PINGA PINGA, Président de la Commission Audit et compétitivité du CAVIE, devient Directeur de l'audit interne à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Me Jacques Jonathan NYEMB, Président de la Commission Droit des affaires et compétitivité du CAVIE, certifié VIMA III à Douala, par le CAVIE, figure parmi les 100 avocats d'affaires qui ont marqué 2019, selon Jeune Afrique.

Nadia YAICH, expert-comptable, auteur et formatrice, certifiée VIMA III à Tunis, devient Commissaire du CAVIE à la ZLECA.

TIBA Alain GOGBE, fondateur de BEST Intelligence, diplômé de l'Ecole de Guerre économique de Paris, devient président de la Commission Business Intelligence du CAVIE.

Zam-Zam M. MIGUIL, juriste d'affaires djiboutienne, diplômée de l'Ecole Supérieure Internationale de Tunis, cer-

tifiée VIMA III à Tunis, devient présidente de la Commission Femmes et Intelligence économique du CAVIE.

Dr Jacques ETOUNDI ATEBA, spécialiste en sciences de l'éducation, devient Président des Clubs CAVIE pour Universités et Grandes écoles au sein du Centre Africain de Veille et d'Intelligence Economique.

Cécile THIAKANE, consultante, activiste sénégalaise pro-environnement, devient Secrétaire Générale n°2 du CAVIE.

Beaugrain DOUMONGUE, Ingénieur, précédemment Coordonnateur des Clubs CAVIE pour Lycées et Collèges, certifié VIMA II à Paris, IMEA III à Bruxelles et IDPA II (Influence de la Décision Publique en Afrique) à Paris, devient Secrétaire Général et Porte-parole du CAVIE.

Estelle Carine MOUSSONGO PRISO, membre du CAVIE, certifiée VIMA 5 à Yaoundé, devient Chef Division Archives et Communication chez Chanas Assurances.



Notre ambition : devenir la banque des banques africaines

Mauritius Commercial Bank est une référence
du Centre Africain de Veille et d'Intelligence Economique